FOCUS 1

L'INTER-COMMUNALITÉ

PAGE 20

FOCUS 2

LES FINANCES COMMUNALES

PAGE 22

FOCUS 3

DOMAINE SKIABLE

PAGE 23

FOCUS 4

TOURISME

PAGE 28

#07 2012

Le magazine municipal de la commune des Allues

à cœur ouvert

2008-2012
UN BILAN POSITIF

UNE ANNÉE DE PROJETS ET DE RÉALISATIONS
DES INVESTISSEMENTS DÉTERMINANTS POUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR

www.mairiedesallues.fr

édito

Soutenir le développement en définissant des orientations et en réalisant des projets essentiels au présent et à l'avenir de notre vallée.

Cinq ans après avoir été investie de sa mission, la municipalité poursuit son action sans négliger pour autant de se projeter dans le futur. Conformément aux réflexions sur les programmes de son mandat, des décisions ont été prises et suivies d'effets. Parallèlement, des projets structurants en matière d'aménagement sont à l'étude et devraient aboutir dans les années qui viennent. C'est en quelque sorte la traduction dans les faits d'un projet politique local fort, et significatif du dynamisme de notre vallée. La possibilité de continuer sur cette voie se heurte aujourd'hui à un contexte économique défavorable, une situation globale qui nous incite à la réserve et à la prudence mais pas au renoncement. La crise nous met à l'épreuve mais nous devons, par respect pour nos engagements vis-à-vis des administrés et par rapport aux orientations définies, assumer la situation et garantir, en le pérennisant, le développement économique. Soutenue par le tourisme d'hiver et d'été, l'activité ne doit pas fléchir. Bien au contraire, elle doit être stimulée. Les investissements d'envergure tout juste réalisés par les sociétés concessionnaires du domaine skiable, par les hôteliers et restaurateurs ne sont pas seulement des signes rassurants, porteurs d'optimisme. Dans plusieurs secteurs clés, la municipalité, à quelques exceptions près, a pu concrétiser de multiples projets, démontrant ainsi sa détermination.

Pour l'ensemble des acteurs, il ne s'agit pas seulement de restaurer la confiance en l'avenir. Il faut aussi assumer le présent. L'objectif est clair : nous devons tous nous mobiliser pour maintenir une offre de qualité, moderniser l'outil de production et consolider nos acquis. Puisse ce nouveau magazine vous en convaincre et vous conforter sur l'avenir de notre vallée !

Le Maire
Thierry Monin

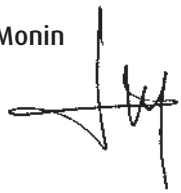

sommaire

2008-2012 programme du mandat un bilan positif ..... page 2

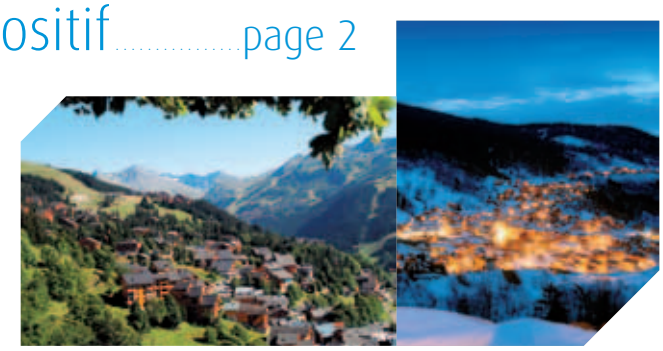

FOCUS 1
L'intercommunalité ..... page 20

FOCUS 2
Les finances communales ..... page 22

FOCUS 3
Domaine skiable ..... page 23

FOCUS 4
Méribel Tourisme ..... page 28

Une année de projets et de réalisations ..... page 31

PROGRAMME DU MANDAT - BILAN

Une stratégie d'innovation et de développement ..... page 3
Fluidifier les déplacements ..... page 4
Améliorer la qualité de vie et d'accueil ..... page 5
Restaurer et valoriser le patrimoine ..... page 10
Développer l'image sportive de la vallée ..... page 12
Stimuler la fréquentation estivale ..... page 14
Préparer l'avenir ..... page 17

FOCUS

L'intercommunalité ..... page 20
Les finances communales ..... page 22
Domaine skiable ..... page 23
Méribel Tourisme ..... page 28

PANORAMA

Travaux, aménagement et étude ..... page 31
Vie scolaire ..... page 35
Vie sociale et culturelle ..... page 36
Environnement ..... page 38
Agriculture et forêt ..... page 41
Circulation et transport ..... page 42

INFOS GÉNÉRALES ET PRATIQUES

Infos pratiques ..... page 46
Calendrier des expositions ..... page 47
Les rendez-vous de l'hiver ..... page 48
État civil ..... page 49

BILAN

2008-2012 PROGRAMME DU MANDAT UN BILAN POSITIF

UNE STRATÉGIE D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Ces dernières années, la municipalité a défini et mis en œuvre un ensemble d'actions décisives. Dans l'intérêt de l'économie touristique et dans celui de la population, les projets arrêtés ont été réalisés et démontrent que les ambitions exprimées participent d'un véritable plan de soutien au développement de la vallée et à son avenir.

Depuis 2008 et conformément aux orientations prévues dans le cadre de leur mandat, les élus ont favorisé l'enrichissement de l'offre hôtelière, la modernisation du domaine skiable et la mise en place d'une véritable politique sportive et événementielle. Ils ont aussi porté une attention particulière aux attentes des habitants de la vallée, notamment en matière d'urbanisme et de logement, de développement durable et de politique sociale.

L'interview de Thierry Monin, Maire

À quelques mois des prochaines élections municipales, quel regard portez-vous sur l'action menée par votre équipe durant ces dernières années ?

Au lendemain de notre élection en 2008, nous avons défini un ensemble d'orientations et arrêté un certain nombre d'actions prioritaires. Aujourd'hui, les résultats sont à la mesure de nos ambitions.

Le programme que vous avez mis en œuvre a-t-il répondu à vos attentes ?

Nous avons pris de nombreuses initiatives, notamment en matière de dynamique touristique, d'animation sportive et de politique sociale. Je vous propose de vous reporter à ce magazine pour en connaître les grandes lignes et les résultats obtenus.

Avez-vous atteint tous vos objectifs ?

Ce magazine vous permettra de mesurer l'étendue de notre action. Par ailleurs, certains projets, tel que l'urbanisation de Méribel, font l'objet d'études approfondies. D'autres sont en cours de réalisation ou ont été suspendus pour des raisons économiques.

Peut-on parler d'un bilan globalement positif ?

J'ai le sentiment, qu'en annonçant des objectifs qui ont été atteints, nous avons donné un formidable coup d'accélérateur.
La vallée a ainsi gagné en compétitivité et en image, ce qui constitue un gage de confiance pour l'avenir.

> « Nous avons donné un coup d'accélérateur aux projets »

FLUIDIFIER LES DÉPLACEMENTS

**A plusieurs reprises, la municipalité actuelle a eu l'occasion de pointer la problématique du stationnement et de la circulation.
Des études ont été diligentées et des orientations arrêtées. Des réponses concrètes ont ainsi été apportées, privilégiant d'autres formes de déplacement et une politique raisonnable en matière de stationnement.**

Mobilité et fluidité : de nouveaux modes de déplacement pour tous

Au lendemain de son élection, la municipalité a souhaité adopter un nouveau mode de gestion de la circulation et du stationnement : l'idée maîtresse est de réduire l'impact de la voiture dans l'environnement, de mettre un frein à la création de parkings toujours plus onéreux tout en facilitant les déplacements dans la vallée.

Pour mener à bien son projet, la municipalité a instauré de nouvelles zones de stationnement payant et mis en place des navettes gratuites, un service intégralement pris en charge par la collectivité (coût annuel 1 600 000 €) et plébiscité par tous, vacanciers comme résidents.

Autre initiative prise fin 2008 pour permettre aux employés de se déplacer facilement, celle d'une navette supplémentaire gratuite et adaptée aux horaires de travail. Moins de voitures, moins de pollution, mais plus de services. C'est l'expression d'une volonté politique qui est aussi motivée par l'amélioration de la qualité de la vie, de l'accueil et de l'image de notre commune.

Parkings

Parking de Morel

Ce projet a été abandonné. Trop coûteux et non conforme à la volonté municipale d'atténuer la place de l'automobile dans la station. La multiplication des navettes gratuites est l'une des réponses apportées à cette problématique.

Parking des Myosotis

Plusieurs freins ont persuadé la collectivité de renoncer à ce projet. Citons : son coût de réalisation induit par la déclivité du talus et l'état géologique du terrain. Le ratio obtenu entre l'investissement global et le coût à la place s'est avéré dissuasif.

Parking du Hameau

Nous avons optimisé les places aériennes restantes (au-dessus du parking existant et à côté) en permettant une circulation périphérique.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET D'ACCUEIL

Tout en cherchant à préserver le style architectural de Méribel et la qualité de son environnement, la municipalité, favorable à un développement harmonieux, a intégré les besoins exprimés par les professionnels comme par les particuliers.

Urbanisme : économiser l'espace en le densifiant

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne se résume pas à un règlement d'urbanisme complexe et fixé par des lois, des directives, des contraintes qui pourraient, à force, étouffer toute dynamique municipale et entraver les projets de développement.

Traduction d'un projet politique d'aménagement de l'espace, le PLU intègre à la fois, les contraintes réglementaires dont il est impossible de se libérer, et la volonté de satisfaire les besoins spécifiques des uns et des autres. Document d'urbanisme et d'aménagement du territoire, le PLU concrétise la volonté municipale de prendre en compte les spécificités locales et de promouvoir l'aménagement du territoire.

Dans le contexte de notre commune de montagne, l'espace public s'est forgé au cours des siècles à travers des choix architecturaux, des choix qui sont autant de partis pris fondateurs de la qualité de notre cadre de vie et de notre identité. Le PLU veille sur la pérennité de notre architecture traditionnelle sans exclure toute nouvelle création, pourvu qu'elle s'inscrive dans un projet global et cohérent.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de valoriser le patrimoine architectural. Il faut aussi songer à revitaliser notre milieu de vie, à favoriser des projets de développement tout en économisant l'espace. La densification de l'urbanisation (préconisée par les services de l'État) participe de cette conception.

L'interview de Catherine Raffort,

Adjointe déléguée à l'urbanisme

De quelle manière, pouvez-vous résumer l'action du Conseil Municipal ?

Rappelons que le PLU est avant tout un règlement d'urbanisme qu'on est obligé de respecter.
Ce n'est pas simple car on doit à la fois tenir compte des lois et des demandes de la population.
Le Conseil Municipal a dû en être conscient et a quand même pu mener à bien la plupart des projets.
Nous avons ainsi essayé de développer des zones AU comme le Bois de la Cour et la Creusat, favoriser l'émergence de nouveaux hôtels, pris en considération la demande en résidences principales.
À chaque étape, il a fallu faire évoluer le PLU.

Le PLU, c'est aussi un outil...

En effet, il permet d'intégrer l'ensemble des projets dans les documents d'urbanisme.
C'est un instrument de planification urbaine qui fixe aussi des orientations en matière d'environnement et de gestion de l'espace.

Vers une 4e Révision du PLU

Les lois Grenelle I et II deviendront applicables fin 2015. Notre PLU devra donc s'adapter au cadre prévisible des nouvelles réglementations.

Ces dispositions légales encadreront encore plus la mise en pratique du PLU et ses évolutions. La nouvelle révision (lancée le 25 octobre 2012) se fixe donc comme objectif de préparer l'avenir.

A charge au prochain Conseil Municipal (qui sera élu en 2014) de rebondir sur cette révision pour traduire son projet avant que les communes ne voient diminuer totalement leur pouvoir, à défaut d'un SCOT (schéma de cohérence territoriale) sur la Tarentaise constitué avant fin 2016.

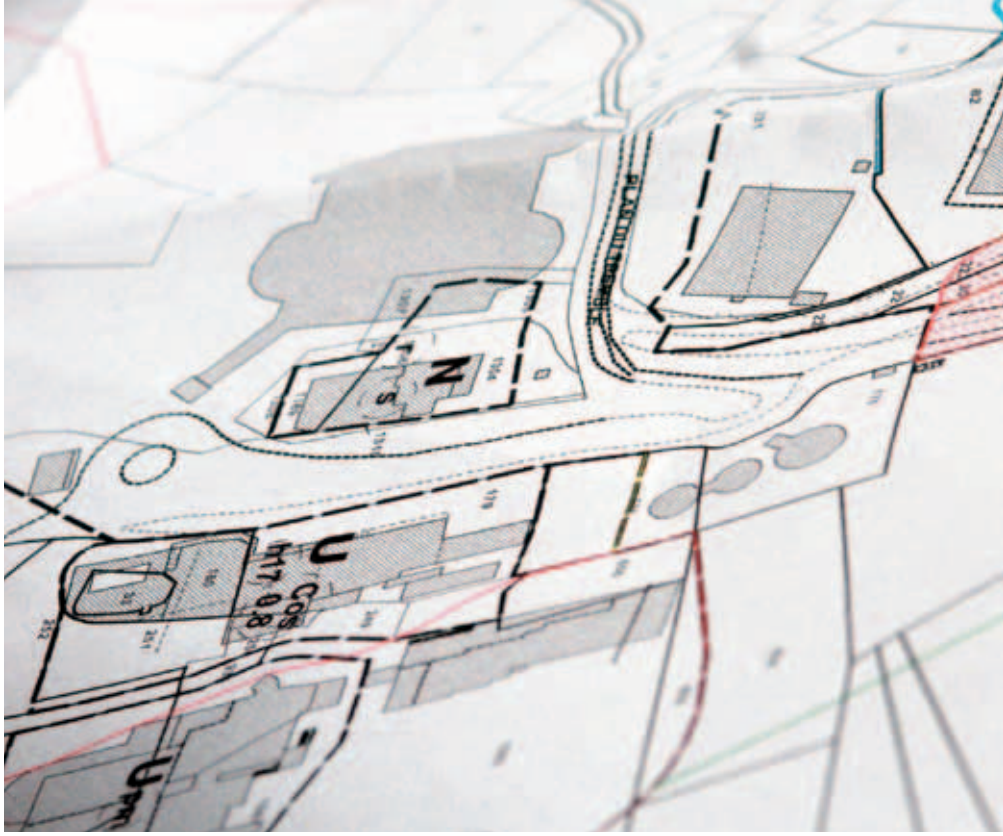

Le Crêtet

Le dossier relatif à l'UTN (Unité Touristique Nouvelle) de cette zone située à l'entrée du Mottaret n'a pas abouti. Le projet, compte tenu de sa situation géographique « à risques », a été jugé irrecevable par le Préfet de Région.

Zone des Ravines

Répertoriée dans le PLU comme Zone AU stricte, elle a pour vocation à être aménagée. Inscrite dans la 3e révision du PLU qui s'est déroulée de 2009 à 2011, cette zone (actuellement un grand parking gratuit à ciel ouvert) focalise l'action municipale. Des projets sont en cours, une étude urbaine a été réalisée et début octobre, les architectes ont été invités à présenter leurs copies.

Dans les mois qui vont suivre, le Conseil Municipal se déterminera et engagera une nouvelle procédure de révision du PLU. En tout état de cause, cette zone ne sera considérée comme constructible qu'à partir du moment où les travaux de sécurisation hydraulique du Doron auront été réalisés.

Construire pour vivre dans la vallée

Des demandes pour de l'habitat permanent

Catherine Raffort : « nous avons inscrit dans l'urbanisation future, des zones spécifiques destinées à l'installation de jeunes dans la vallée. »

Afin de répondre à cette demande en construction de résidences principales, des zones telles que le Bois de la Cour, Les Raisses, La Creusat et le Plan du Crêt ont été définies.

Prendre en compte les demandes des administrés

Le refuge du « Christ »

Dès 2008, la révision du PLU intègre la demande d'un administré. Ce dernier souhaite transformer un chalet d'alpage situé à La Traie. Une évolution prévoyant le classement en zone ZN Ref (zone naturelle de refuge) a permis sa réalisation à partir de l'existant (75 m²). Le chalet d'alpage est devenu un refuge haut de gamme. Avec l'extension autorisée de 175 m², le refuge du « Christ » dispose d'une capacité d'accueil de 13 lits, d'un restaurant, d'une salle de séchage, d'une salle hors sac et de toilettes publiques. Le bâtiment se veut exemplaire de par son architecture, sa conception et le recours aux énergies renouvelables (énergie solaire, chauffage au bois...).

Création de LOC

Il s'agit d'une zone bien déterminée aux abords de chacun des villages de notre vallée et permettant aux habitants de réaliser des petits abris de stockage de bonne qualité architecturale (15 m² de surface de plancher maximale) à proximité immédiate de l'habitat principal.

Les hôteliers, les particuliers et les artisans : personne n'est oublié !

Afin de satisfaire une demande exprimée par les artisans, une zone destinée à les accueillir a été formalisée en zone AUe. La zone artisanale sera ainsi créée au lieu-dit l'Ecovet, en aval du Chef-Lieu.

Un nouvel hôtel au Plantin

Là encore, une modification du PLU a été nécessaire et aboutie.

Le permis de construire a été déposé. Ce nouvel établissement 4 Étoiles offrira 24 chambres sur 1500 m² de surface de plancher.

Développer l'hôtellerie, l'une des priorités du conseil municipal...

...et une logique à l'œuvre car dès son investiture en 2008, le Conseil Municipal est convaincu de la nécessité de dynamiser l'activité hôtelière.

> Le projet d'extension (1 000 m² supplémentaires) et de rénovation de l'hôtel l'Adray Télébar a vu le jour.

> L'hôtel le Savoy a été restructuré et modernisé.

> Un nouvel hôtel de prestige, le Kaïla, a ouvert ses portes en décembre 2012. Il s'agit du premier hôtel Cinq Étoiles de la station, un établissement de luxe pour lequel 4 380 m² ont été nécessaires.

Remarquez que pour chacune des réalisations, il a fallu procéder à une modification du plan-masse. Le Conseil Municipal a pris à cœur ces projets et a fait tout son possible pour qu'ils se fassent !

Le projet de zone hôtelière du côté de l'Altiport a été abandonné à cause de sa localisation dans une forêt protégée. La complexité de la réglementation de l'État dans ce domaine aurait entraîné une procédure longue et au résultat incertain.

L'hôtel Kaïla pendant sa construction

Le droit de préemption commercial et artisanal

Il s'agit avant tout d'un outil dont peut éventuellement disposer la commune. Sa mise en application ne s'est pas présentée pour l'instant.

Son utilité : préserver et favoriser l'activité commerciale et artisanale de la vallée. Son cadre légal : ce droit (inscrit dans le Code de l'Urbanisme) s'applique sur la totalité du territoire communal. La municipalité a délibéré en ce sens et obtenu l'aval des organismes consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers de la Savoie).

Dans son magazine de fin 2009, la municipalité avait rappelé son importance pour l'économie de la vallée et surtout pour les services rendus à la population. Peut-on imaginer aujourd'hui la fermeture de tel ou tel commerce ou son changement de destination ? On peut le concevoir, certes, mais c'est oublier l'interventionnisme de la municipalité dans ce domaine.

Cette dernière dispose d'un cadre légal et de l'autorité pour intervenir lors d'une transaction qui lui semblerait de nature à fragiliser le tissu économique et social. Ce droit lui permet d'agir efficacement afin de garantir une demande sociale exprimée et la prise en compte de la diversité de l'offre commerciale de la vallée. La collectivité place ainsi ce sujet au cœur de ses préoccupations.

L'interview de Michèle Schilte,

Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

L'ALSH est vraiment sur les rails comme on dit. Quelle est l'origine de cette structure ?

Après avoir enregistré plusieurs demandes émanant de parents, nous avons mené une enquête en 2008 pour approfondir les besoins en matière de loisirs extrascolaires. Une enquête concluante qui nous a convaincus de mettre en place cette structure avec, à la clé, une période probatoire de trois ans.

Quel bilan peut-on dresser ?

La structure ouverte fin 2009 a été pérennisée en mars de cette année. Ce qui démontre son utilité et sa qualité de fonctionnement. Il suffit de se pencher sur les chiffres pour en avoir le cœur net. Depuis l'ouverture, nous avons doublé les chiffres de fréquentation.

D'autres motifs de satisfaction ?

Tout d'abord, précisons que les familles sont ravies de ce service qui répond étroitement à leurs attentes. D'autre part, nous avons toujours respecté l'enveloppe budgétaire allouée au service. L'instauration du Quotient Familial est aussi un point positif non négligeable.

Succès total pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Ni garderie, ni centre aéré, l'ALSH s'est forgé sa propre identité et appartient au paysage social de la vallée. Structure à part entière créée en décembre 2009 à l'initiative du conseil municipal, il est l'aboutissement d'un projet examiné en 2008.

Il faut se souvenir qu'à l'époque, la municipalité, soucieuse de répondre aux attentes de la population, avait mené l'enquête afin de vérifier la pertinence d'un tel service. Quatre ans plus tard, un premier bilan peut être dressé : l'ALSH remplit parfaitement ses missions d'accueil, d'encadrement et de loisirs proposés. Le succès avéré dès la première année de fonctionnement s'est constamment manifesté par une remarquable fréquentation et par la satisfaction des parents et des enfants qui le côtoient avec assiduité.

À qui s'adresse-t-il ? Prioritairement aux enfants scolarisés dans la vallée et à ceux dont les parents exercent une activité professionnelle au profit d'une entreprise locale.

Mode d'emploi : l'ALSH, qui peut recevoir jusqu'à 36 enfants, est ouvert tous les jours (sauf week-end) et pendant les vacances scolaires (hormis à la Toussaint). Après les cours et tous les mercredis, les enfants y sont accueillis et pris en charge par une équipe d'animateurs spécialisés.

Au programme, un cocktail d'activités et d'animations adaptées et faisant la part belle au jeu, à la pédagogie, à la création manuelle et artistique, au sport et à la culture.

Les raisons du succès : l'adaptation aux rythmes de la scolarité, l'offre de loisirs, les tarifs proposés (introduction du Quotient Familial en 2011) et le sempiternel mais efficace bouche à oreille !

Fréquentation : une progression constante du nombre de journée-enfant

	Années scolaires		
	2009-2010	2010-2011	2011-2012
- de 6 ans	517,5	580,5	956
+ de 6 ans	368	538,5	773,5
Totaux	885,5	1 119	1729,5

Les dates clés de l'ALSH

- Ouverture de l'accueil le 2 décembre 2009
- Été 2011, mise en place du Quotient Familial
- Mars 2012, par décision municipale, pérennisation de la structure

Une politique tarifaire attractive

De fin 2009 à juin 2011, la tarification se pratiquait à la journée, à la semaine ou au mois, avec un montant allant de 19 € (pour un forfait mensuel) à 28 € pour la journée, sans distinction des ressources de la famille. Depuis l'été 2011, un partenariat s'est instauré entre la CAF et la commune des Allues. Conséquence : le Quotient Familial (QF) est désormais appliqué.

La nouvelle grille tarifaire :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5
de 0 à 350	de 351 à 550	de 551 à 750	de 751 à 950	de 951 et +
7 €/jour	10 €/jour	12 €/jour	15 €/jour	19 €/jour

Tarif pour les familles hors Régime Général (celles qui ne paient pas d'impôts en France) : 22 €/jour.

Rappel : le QF est calculé au sein du service. Merci d'apporter vos déclarations de revenus de l'année précédente.

Mémo

L'ALSH fonctionne toute l'année (à l'exception de la Toussaint).

L'équipe d'animation se compose de deux adultes permanents (professionnels de l'animation) et d'un renfort ponctuel de 1 à 2 saisonniers pendant les vacances scolaires. C'est aussi l'ALSH qui s'occupe de la garderie périscolaire.

Contact et inscriptions :

Auprès du Responsable, Jérôme Dénézé :

- Tél. 06 26 92 18 55 (du lundi 14h au vendredi 18h30) ou 04 79 00 75 61. Mail : alsh.mairiedesallues@orange.fr

La garderie périscolaire située aux Allues : un service pour la population

À l'initiative du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), une garderie périscolaire a été mise en place. Au départ du projet et de la réflexion, un besoin clairement identifié et exprimé par les parents, ceux qui travaillent à l'année dans la vallée et les saisonniers qui quittent tardivement leur lieu professionnel.

L'idée étant de garder et d'occuper les enfants entre la sortie des classes et le passage des parents. Depuis sa création, la structure connaît une fréquentation (à l'année et saisonnière) en progression constante. De 10 à 12 enfants sont ainsi accueillis à l'année et jusqu'à 25 en pleine saison. Afin d'optimiser le service, une navette assure la liaison entre Méribel et Les Allues en saison d'hiver.

Une structure souple : on peut inscrire son enfant à l'année, à la saison, au mois, à la semaine et même à la journée !

Retour en image sur de belles réussites

La chapelle de Chandon

Four de Mussillon

Oratoire Ste Appolonnie

Chapelle de la Gittaz extérieur

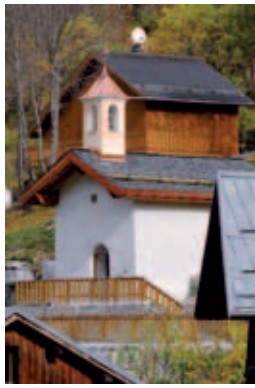

RESTAURER ET VALORISER LE PATRIMOINE

Une démarche qui est à la fois l'expression d'une volonté politique et l'un des moteurs du développement touristique de notre vallée. C'était l'une des priorités des engagements municipaux. Ces dernières années, les actions de la collectivité dans ce domaine ont été multiples, efficaces et couronnées de succès. On peut en mesurer le résultat en arpentant la vallée et en redécouvrant ses trésors qui sont à nouveau notre fierté et le signe manifeste de la richesse de notre passé.

La scierie du Raffort hiver et été

Fours, chapelles, oratoires, moulins et scieries

On peut considérer aujourd'hui que le programme de restauration de ces édifices et bâtiments est quasiment achevé.

Ainsi, la restauration du four des Clarines aux Allues est terminée et pour la scierie du Raffort, le « droit d'eau » obtenu en août 2012 permet d'envisager des travaux de mise en eau en 2013. Reste à vérifier le bon fonctionnement des mécanismes de la scierie et du moulin.

Moulin de la Gittaz

Comme prévu et évoqué dans le précédent magazine, ce moulin, qui participe à la thématique de l'eau, est en passe de retrouver son lustre d'antan. En 2012, la station de relevage a été déplacée et on peut dès lors programmer pour 2013 la démolition de l'ancienne station et la restauration de ce moulin campé au bord du Doron.

Le Moulin de la Gittaz

La forêt et le bois, une dualité vivante et vivifiante

Le patrimoine arboré appartient à notre patrimoine. Son empreinte dans le paysage est omniprésente et participe pleinement à la qualité de notre environnement. Marqueur de la biodiversité et de la durabilité de notre écosystème, c'est aussi une ressource naturelle exploitée depuis longtemps.

Pour ces bonnes raisons, la filière bois a fait l'objet d'une promotion grâce à la restauration de la scierie du Raffort comme à travers les expositions organisées et le sentier thématique mis en place avec succès.

L'élaboration de ce véritable projet communal de valorisation, s'appuyant sur la concertation, a associé différents acteurs locaux, comme l'ONF, l'association Terre des Allues, Méribel Alpina. Les retours sur cette initiative sont particulièrement positifs et nous encouragent à persévérer.

Chapelle de la Gittaz intérieur

Chapelle de Vanthier

Retable de la Chapelle de Vanthier

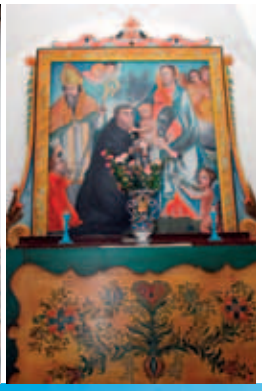

Oratoire Pied de ville

Borne de la scierie du Raffort

A l'Altiport, la piste des animaux a su rencontrer son public

Les skieurs des vallées voisines font souvent un crochet par cet itinéraire agrémenté des animaux de notre région. Les enfants en redemandent !

Afin d'enrichir cette piste thématique, une extension a été réalisée pour la saison d'hiver 2012/2013, avec l'installation d'animaux supplémentaires comme l'aigle royal, le sanglier, la marmotte, l'écureuil et le bouquetin.

Selon la saison, la piste d'hiver se mue en sentier d'été et la scénographie s'adapte aux circonstances. Aux photos d'empreintes dans la neige, se substituent en été des photos de terrier (pour la marmotte) ou de nourriture (pour l'écureuil).

Ludique et pédagogique, la piste des animaux est à découvrir skis aux pieds, en raquettes ou encore à pied, ne serait-ce que pour laisser une trace humaine !

La randonnée, l'une des activités majeures de l'été

Chemin faisant, observer le paysage et suivre l'évolution du territoire

Selon ses affinités ou ses centres d'intérêt, on peut choisir de vagabonder sur le sentier de la poésie et y trouver une respiration champêtre, ou encore préférer les moulins au fil de l'eau, ou se découvrir une âme de botaniste en herbe... Les sentiers à thème proposent une approche enrichissante de notre vallée de montagne, de ses ressources naturelles comme de ses traditions.

Dernier né en date de ces itinéraires thématiques, le sentier « Au fil de l'eau ». De Mottaret à Méribel, le randonneur est invité à suivre le Doron et ses méandres. Le cheminement, qui est sécurisé, permet de marcher à son rythme tout en épousant au plus près le relief un tantinet accidenté de ce torrent qui prend sa source dans le glacier de Gébroulaz avant de s'écouler paisiblement dans le fond de la vallée.

Nouveau : l'itinéraire pédestre du tour de Tarentaise.

Comme le Tour du Beaufortain ou le Tour du Mont-Blanc, il s'agit de découvrir en boucle le massif, pas à pas, étape par étape, en reliant pas moins de vingt-trois communes de Tarentaise ! Le balisage a été finalisé en 2012. Impossible de s'égarer ! De très bonnes idées de balade à la journée ou plus... Un topo-guide sera disponible dès juin 2013.

Bientôt un nouveau sentier pédestre... sur les hauteurs de Méribel

La réalisation de l'itinéraire pédestre, étudié de longue date, reliant le village de Mussillon à Méribel Village (sans jamais emprunter la route) est toujours d'actualité. La nouvelle révision du PLU intègre ce nouveau trajet qui, du fait de son passage sur des parcelles privées, suppose au préalable des acquisitions foncières. La planification des travaux ne sera programmée qu'à partir du moment où cette démarche sera bouclée. Les supports de communication de la Mairie vous en tiendront informés.

DÉVELOPPER L'IMAGE SPORTIVE DE LA VALLÉE

Méribel affirme plus que jamais son identité de station sportive nationale et internationale. Dans le domaine du ski comme dans ceux du VTT et du golf, la station se mobilise avec enthousiasme dans l'organisation d'événements de première importance.

L'interview de Thierry Carroz,

Adjoint délégué aux sports et au domaine skiable

Méribel, plus que jamais terre de compétitions !

Surtout depuis 2008, où la municipalité a pris conscience de la nécessité de relancer la dynamique sportive.

Une politique déjà couronnée de succès et pleine de promesses…

Ces dernières années, nous avons multiplié les manifestations sportives : Courses de ski FIS, Coupes d'Europe de ski et de biathlon, Coupes du Monde de Freestyle et de Telemark, Championnats de France de Ski nordique et de Biathlon, Championnats de France et Coupes de France de VTT… et ce n'est pas fini !

L'attribution à la station des Finales de la Coupe du Monde de ski en 2015, c'est à la fois la consécration de tous les efforts produits et une reconnaissance internationale de la station. Mais l'histoire ne s'arrête pas là…

Non, car avant cette échéance de 2015, nous allons accueillir d'autres événements majeurs comme les épreuves de Coupe du Monde Dames de descente et de combiné fin février 2013, les Championnats de France de Ski Alpin en 2014 et une Coupe du Monde de vélo Trial durant l'été prochain.

Le ski et le VTT, les deux fers de lance de la station ?

Ce sont nos deux vocations saisonnières et, compte tenu de leur impact dans notre économie locale et au niveau médiatique, nous avons l'ambition de les développer davantage.

Coupes du Monde de ski alpin 2013 et 2015

Ces échéances sportives et événementielles relèvent de la plus grande importance pour la station. Outre les enjeux sportifs, l'objectif avoué est de replacer Méribel dans le Gotha des grandes stations internationales accueillant des épreuves de renom.

2013 aura un goût de répétition, d'avant-première. La municipalité a décidé d'engager un programme de travaux valable pour l'organisation de ces deux rendez-vous qui feront date.

La sécurité est l'un des volets importants du cahier des charges officiel. En conséquence et conformément aux normes FIS, des mâts de 12 mètres de hauteur et destinés à recevoir les deux rangées de filets ont été mis en place et seront donc testés « in situ » dès cet hiver.

Montant de l'investissement (pour les deux types de filets) : 181 000 €

Parallèlement 15 000 € ont été prévus pour l'habillage du bungalow situé sur le stade de slalom.

Un espace professionnalisé pour les médias et les réceptions

Si nous voulons profiter des médias présents sur les événements station, il paraît capital de savoir les accueillir et de faciliter leurs conditions de travail. C'est à ce prix qu'on obtient le retentissement souhaité !

La salle du Pep's (qui sera rebaptisée à l'occasion) n'étant plus adaptée, d'importants travaux de requalification et de modernisation ont été entrepris. Cet espace, dédié à l'événementiel, a été complètement restructuré et adapté. Avec un double objectif : servir de salle de presse et de lieu de réception.

En 2012, la commune a consacré près de 400 000 € à la modernisation de cet espace situé dans le Parc Olympique et qui sera donc opérationnel dès 2013. D'ici 2015, 15 000 € seront encore nécessaires pour finaliser la configuration de l'espace en site de réception à la hauteur de la réputation de Méribel.

Une année de grands rendez-vous

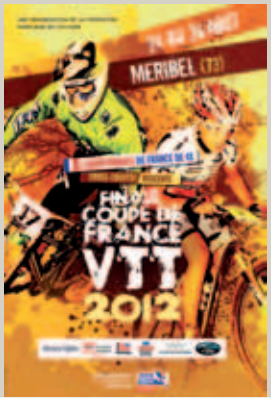

Championnats de France, Coupe de France de VTT

La station s'est mobilisée pour accueillir ces grands événements spectaculaires. Trois étés de suite, Méribel a pu vérifier la pertinence de ses installations, la qualité de son organisation et l'engouement populaire pour les disciplines présentées.

En 2013, nous allons accueillir la Coupe du Monde de VTT Trial. Il s'agit de la 1re Coupe du Monde en VTT avant l'organisation future de rendez-vous internationaux en descente et cross-country.

Le site du Championnat de France de VTT

2013, 2014, 2015... de gros enjeux sportifs et des défis majeurs pour la station

Christophe Mugnier,

Responsable du service événements/animations au sein de Méribel Tourisme

On mesure le chemin parcouru depuis quelques années et un certain retour sur investissement bien mérité...

Des Championnats de France de VTT aux Coupes du Monde Ski, Méribel crée l'événement et la sensation. Comment expliquer cette montée en puissance ?

En l'espace de trois ans, nous avons tout mis en œuvre pour avoir toutes les chances de notre côté et présenter ainsi des dossiers de candidatures argumentés, solides, et séduisants.

Avec des preuves à l'appui...

L'organisation répétée et concluante de Coupes d'Europe de Ski, de Coupes du monde de Freestyle et de Telemark, de Championnats de Ski Nordique a constitué une espèce de socle d'expérience, de référence identitaire avec une nouvelle image à la clé : Méribel est redevenue la station sportive.

Vous avez convaincu et gagné la confiance des instances...

Oui, et nous avons multiplié les candidatures. Certes, il y eut des déceptions et notre motivation a été soumise à rude épreuve si on peut dire. Mais nous avons toujours rebondi. À force de ténacité, de démonstration de notre savoir-faire, notre stratégie s'est avérée payante.

Avez-vous bénéficié d'appuis, avez-vous fait du lobbying ?

Sans la totale adhésion de l'ensemble des socioprofessionnels de la vallée et une volonté municipale déterminée, nous aurions été moins performants, moins convaincants. Il faut ajouter qu'au fil de nos expériences, nous avons constitué un réseau de contacts efficaces construit sur la confiance avec nos partenaires sportifs (la FFC et l'UCI pour le VTT et le cyclisme, la FFS et la FIS pour le ski) qui ont joué un rôle opportun. À force d'être présent sur les événements, les réunions... notre équipe Méribel est devenue crédible et reconnues par les instances sportives.

Et comme en 1992, lors des J.O. d'Albertville, les volontaires vont jouer un rôle primordial...

En plus de l'adhésion « institutionnelle », celle des bénévoles constitue pour nous un atout précieux et capital. Leur contribution à l'organisation passée, présente et future des grands rendez-vous sportifs de Méribel a permis de donner une nouvelle impulsion à la politique sportive et événementielle. Les instances internationales y ont été sensibles.

Grenouillère de Méribel

STIMULER LA FRÉQUENTATION ESTIVALE

Lors de sa réflexion sur les actions à envisager durant son mandat, l'équipe municipale, consciente de la baisse de régime de la saison estivale, a manifesté son désir d'inverser la tendance.

Le parcours ludique du Doron

Une réalisation prestigieuse en plusieurs étapes

Dès leur prise de fonction, les élus se sont mobilisés sur ce dossier et défini un programme d'aménagement complet et ambitieux, programme assorti d'un budget conséquent.

Après la phase de conception (confiée à des cabinets d'études experts sur le sujet), le projet a été monté et a pris corps. Tout est loin d'être terminé, mais les vacanciers ont déjà pu apprécier sur le terrain les efforts de la collectivité.

Aujourd'hui le parcours ludique du Doron présente plusieurs aménagements de qualité :

- **Les grenouillères** ont reçu des infrastructures de loisirs qui n'ont pas pu être finalisées du fait des deux importants chantiers de construction des gares de télécabine.
- **De Méribel à Mottaret** et même au-delà (cheminement piéton jusqu'à Plan Ravet), le parcours ludique s'est enrichi de plusieurs nouveautés : sites d'escalade, aires de pique-nique avec barbecues, bike slope, sentier thématique au fil de l'eau et toilettes. Celles-ci viennent compléter d'autres structures de loisirs existantes comme le parc aventure, le tennis-club et le centre équestre.
- **La priorité de cet ensemble demeure la liaison piétonne et cycliste (VTT)** entre les deux pôles d'activité de Méribel et de Mottaret. Tout a été organisé de manière à sectoriser et sécuriser les pratiques. Cyclistes et piétons peuvent profiter de leurs circuits spécifiques.
- **D'autres projets devraient voir le jour :** à Mottaret, ils sont à l'étude mais dépendent d'autres aménagements (restructuration de l'ancienne gare des Plattières, de nouvelles constructions) et à Méribel, l'objectif sera d'adapter à plus long terme le site de la grenouillère aux configurations événementielles (compétitions de VTT, salon Alpes Home...).
- **2013 :** réalisation d'un aménagement paysager entre l'accès au Bois d'Arbin et les tennis.

Entre le projet défini par le maître d'œuvre (présenté dans un numéro spécial d'A Cœur Ouvert) et sa concrétisation, on notera quelques écarts comme la piste de luge multisaisons et le tubbing qui n'ont pas été mis en place.

À noter

La desserte entre les deux sites, via le parc du Doron, par une navette gratuite écologique. Pas de bruit, pas de rejet dans l'atmosphère.

Le développement du VTT dans la vallée : un positionnement qui s'affirme

Autour de la pratique du VTT, c'est une véritable politique de sport et de loisir qui se met en place, année après année, d'autant que ce marché n'est pas parvenu à maturité.

Méribel joue à fond la carte du VTT et ce tous azimuts : pistes, équipements, manifestations d'envergure. C'est le groupe de travail sur le sujet créé en 2008 qui a donné les premiers coups de pédale, l'impulsion nécessaire pour rattraper le temps perdu.

La collectivité, appuyée dans ses choix par Méribel Tourisme, n'a pas lésiné sur les moyens et plusieurs réalisations sont à inscrire à son actif :

- Bike Slope (180 000 €) entre Mottaret et Méribel
- Four Cross (65 000 €) à Méribel
- Descente de Bellevue (20 000 €) entre l'intermédiaire du Pas du Lac et la Chaudanne
- Le nouvel itinéraire du sommet de Tougnète à l'intermédiaire de la remontée mécanique du même nom (8 000 €)
- Mise en place d'une navette gratuite « spéciale VTT » entre Brides les Bains et Méribel.

À tous ces aménagements spécifiques, il faut ajouter l'entretien, la signalétique et la sécurité. Deux patrouilleurs « bike patrol » ont d'ailleurs été recrutés l'été dernier. La collectivité a ainsi consacré en 2012 près de 84 000 € à la gestion du domaine cyclable.

Ces nouveautés marquantes complètent les nombreux itinéraires VTT existants dans la vallée. Mais, la collectivité ne compte pas s'arrêter en si bon chemin... Elle a en effet confié à un spécialiste une mission de réflexion sur la pratique du VTT pour tous les niveaux.

Une fréquentation accrue sur les grosses remontées de la vallée

Les piétons comme les vttistes apprécient de pouvoir atteindre les sommets rapidement.

Sur le domaine géré par Méribel Alpina, 54 % des utilisateurs ont été des vttistes. À Mottaret, le chiffre est de 40 %. Pour résumer, près d'un passage sur deux sur une remontée est le fait d'un vttiste.

Un chiffre en constante progression !

Le golf, nouvelle version

En quelques années, d'importants travaux ont été réalisés sur le golf.

En premier lieu, la rénovation du parcours haut qui s'est déroulée sur deux ans. Elle a principalement consisté à remodeler cette partie du parcours, à l'agrémenter de nouveautés paysagères, à la doter d'un système d'arrosage performant. Tout ça pour le plaisir des joueurs et pour dynamiser sa fréquentation. La réfection du practice venant compléter ces aménagements.

En second lieu, depuis 2008, la modernisation du dispositif du système d'arrosage du parcours bas (412 000 €) et la réalisation de trois petits chalets (60 000 €) ont été les autres faits marquants.

Une réflexion est en cours et porte sur l'aménagement d'un club house à la hauteur de la qualité du golf de Méribel.

Reconnu comme destination de balade...

...mais également comme lieu d'accueil et d'hébergement des randonneurs, le refuge du Saut ne pouvait donc être laissé en l'état. La municipalité actuelle s'est donc emparée du dossier pour le faire aboutir. C'était l'une des ambitions du mandat avec un programme marqué, entre autres, par la volonté de redynamiser la saison estivale.

L'accueil pendant les travaux au refuge du Saut

La rénovation du refuge du Saut

Abondamment évoqué dans les précédents magazines de 2010 et de 2011, le dossier de la rénovation de ce refuge de montagne est entré en juin 2012 dans sa première phase de réalisation.

De 2004 à 2012, huit années se sont écoulées...

Lorsqu'elle rachète en 2004 la montagne du Saut, la commune s'interroge sur l'avenir du refuge du Saut, un refuge de montagne ancien et « dépassé », compris dans le périmètre de la Réserve Naturelle du Plan de Tueda et à quelques dizaines de mètres du Parc National de la Vanoise.

Au prix de nombreuses études, de concours d'architectes et d'une concertation incessante avec les services de l'État et le PNV, le dossier a finalement obtenu le feu vert et le chantier a commencé au mois de juin.

La première phase de réalisation a débuté en juin 2012

Rappelons que la concrétisation de ce projet a été (et est toujours) conditionnée par des contraintes environnementales et réglementaires. Des normes auxquelles se sont ajoutées les difficultés liées à la géographie de ce chantier hors normes.

(Voir aussi pages 30 et 31).

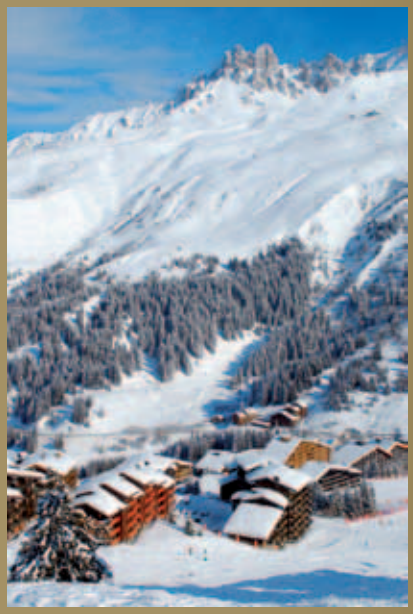

2016 et 2019, les deux prochaines échéances du renouvellement des DSP

En 2016, la DSP attribuée à S3V viendra à échéance. En ce qui concerne Méribel Alpina, c'est en 2019 que la DSP s'achèvera. L'horizon de renouvellement n'est pas si éloigné.

PRÉPARER L'AVENIR

Dans le contexte actuel, l'objectif de compétitivité est une priorité. Le dynamisme et l'attractivité du domaine skiable doivent ainsi être maintenus. C'est notre avenir qui est en jeu. L'anticipation, qui est de mise, recouvre aussi d'autres secteurs sensibles comme la pérennité de la ressource en eau potable et la prévention des risques naturels.

Domaine skiable : sur la piste des DSP (Délégations de Service Public)

2016, 2019... Il n'y a pas urgence mais le compte à rebours est d'ores et déjà enclenché. Car un renouvellement de concession ou la signature d'un avenant, ne s'improvise pas, mais se prépare et se négocie. D'autant que les enjeux, tant pour la collectivité (le concédant) que pour les sociétés d'exploitation du domaine skiable (les concessionnaires ou délégataires du service public), sont très importants. Pas uniquement en termes économiques mais aussi en termes d'aménagement du territoire et d'attractivité touristique.

Qu'est ce qu'une DSP ?

Pour simplifier, il s'agit d'un dispositif légal qui investit la collectivité de la double mission d'organisation et de gestion du domaine skiable. Ce n'est pas une mince affaire quand on sait le rôle primordial des sociétés de remontées mécaniques dans l'économie de la vallée et dans la reconnaissance internationale de notre domaine skiable. Ce sont quasiment des institutions, avec leur histoire, leur réputation, leur fonctionnement. Pour exercer leur activité dans une zone géographique donnée, elles ont affaire aux collectivités avec lesquelles elles entretiennent des relations étroites et continues. Une sorte de partenariat donnant-donnant ou gagnant-gagnant. Chacune des deux parties a ses exigences, son mot à dire. Dans le cas présent, la collectivité fixe la règle du jeu sous la forme d'un cahier des charges.

La collectivité face aux DSP

Il ne s'agit pas bien sûr de remettre en question une étroite collaboration qui a fait ses preuves. Mais, compte tenu de l'importance de ces dossiers et de leur impact financier et économique, la collectivité se donne les moyens de définir les orientations futures. Rien n'est à exclure : il faut examiner toutes propositions et envisager toutes les solutions. À ces fins, la municipalité s'entoure de spécialistes en la matière (avocats, experts, fiscalistes) avec lesquels elle déterminera une méthodologie de travail et de concertation.

Quoiqu'il advienne, la collectivité continuera d'informer l'ensemble de ses administrés sur l'évolution de ces dossiers.

L'eau : trouver l'équilibre entre les ressources et les besoins... actuels et futurs

L'approvisionnement en eau répond à des exigences à la fois naturelles, environnementales, réglementaires, économiques et démographiques. Nous sommes ainsi placés sous une pression permanente. Pour bien comprendre la situation, il paraît nécessaire de confronter l'état des ressources disponibles ou envisageables aux besoins actuels et futurs.

Les différentes études menées dans le cadre du SDAEP (Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable) avec le concours de deux bureaux spécialisés ont permis de dresser un état des lieux et d'envisager plusieurs scénarii.

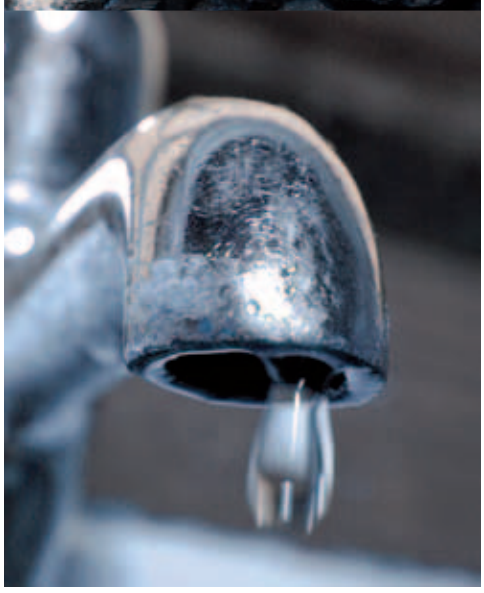

L'eau se projette dans le futur

Conséquences des évolutions démographiques :

> Consécutivement à la suppression des prises d'eau superficielles (Vallon, Borgnes, Plattières, Rosières, Rendez-vous), les ressources sont de 39,43 litres par seconde, et les besoins seront de 66,42 litres par seconde à l'horizon 2025.

> Toute la problématique repose de facto sur la ressource en eau disponible et la consommation, une ressource étroitement soumise à la réglementation existante (loi Pêche de 2004, etc.).

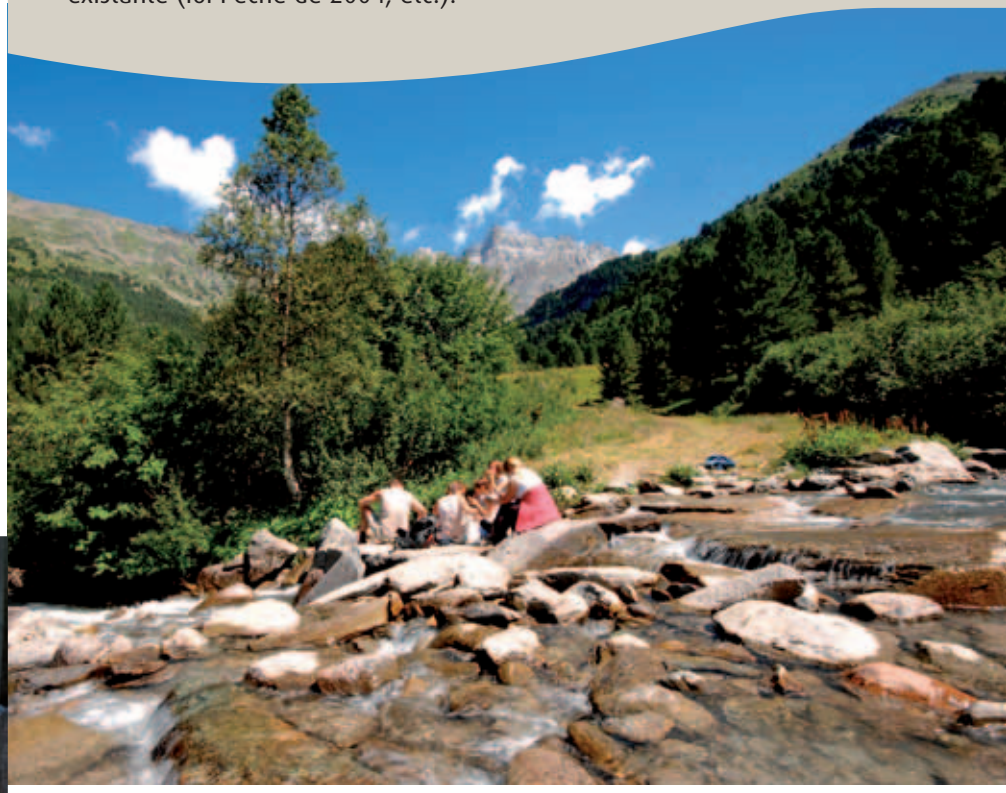

Sécuriser l'alimentation en eau potable

Comment ? En améliorant le rendement des réseaux (suppression des fuites), par la recherche de nouvelles ressources ou en réalisant des forages ? Pas si simple.

La collectivité s'est interrogée sur la possibilité de prélever de l'eau hors quote-part autorisée (dans le cadre de conventions) à certains moments de l'année sur certaines adductions communes à Brides-les-Bains et Villarlurin. La « solution » a été provisoirement abandonnée. Les forages (piézomètres) se sont avérés difficiles à exploiter du fait de la qualité de l'eau qui aurait nécessité d'importants traitements et donc des infrastructures lourdes et onéreuses.

À moins de réaliser une station de traitement de l'eau captée à Plan Ravet (une possibilité sérieuse à l'étude), seul le forage pratiqué au niveau de Morel a donné de bons résultats immédiats et laisse penser à une mise en service pour janvier 2013.

Autre voie explorée : maintien de la prise d'eau du Vallon avec restitution du débit réservé (habitat piscicole oblige) malgré les contraintes liées à la position de cet ouvrage dans la Réserve Naturelle.

En conclusion : il semblerait que le couplage d'un prélèvement raisonné de 8 à 18 litres/seconde dans le torrent du Vallon lié à un prélèvement par forage de 19,5 litres/seconde à Plan Ravet permette de résoudre l'équation en réalisant une station de traitement à Mottaret. Les eaux superficielles (torrents, rivières...) doivent obligatoirement être traitées contrairement aux forages et sources (considérées comme auto-protégées).

Syndicat des Dorons : une structure trop méconnue et pourtant essentielle

Elle exerce différentes missions de service public dont celle, principale, du traitement des eaux usées.

Comment parviennent-elles jusqu'à l'unité de traitement installée (avant 1992) sur la commune de Le Bois ? Un ensemble de collecteurs mis en réseau assure l'écoulement par gravitation à la station d'épuration.

Quelles sont les communes fédérées par ce syndicat ? Elles sont au nombre de huit : Le Bois, Brides-les-Bains, La Perrière, Salins-les-Thermes, Villarlurin, Moûtiers, Hautecour et Les Allues. Leur point commun : les Dorons (torrents de montagne) qui les traversent. D'où le nom du syndicat.

▲ Station de traitement des eaux usées

Du nouveau pour l'eau… au Syndicat des Dorons

La station de traitement des eaux usées est propriété du Syndicat des Dorons. Elle gère l'assainissement des communes fédérées. La gestion de cette structure fait l'objet d'une DSP (Délégation de Service Public) qui vient d'être attribuée à Véolia (ex. Générale des Eaux).

Après vingt ans d'exploitation par la Saur (depuis la création de la station), Véolia a été choisie au bénéfice de conditions financières plus avantageuses pour les dix ans à venir. Le contrat d'affermage qui prévoit des ressources budgétaires complémentaires est aussi assorti d'une planification de travaux importants et destinés à améliorer les performances et la capacité de traitement de la station située à Aigueblanche.

En plus de l'exploitation principale de la station d'épuration, le nouveau contrat inclut deux stations de pompage des eaux usées, 8,2 km de réseaux gravitaires et 1,5 km de réseau par refoulement. En projet, le raccordement de la commune de Saint-Marcel.

▲ Le Doron

Sécurisation du Doron des Allues

Depuis 2005, la commune s'est engagée dans l'étude de l'aménagement du site des Ravines, un projet qui conditionne l'évolution urbaine du cœur de la station. Les enjeux sont extrêmement importants pour l'avenir de Méribel et son développement.

Le projet est donc pensé dans sa globalité et intègre la sécurisation hydraulique du Doron qui apparaît nettement comme étant un préalable incontournable à l'aménagement urbain du site.

La problématique du site est étroitement liée aux risques naturels identifiés, et en particulier aux parcours des eaux en cas de crues exceptionnelles. Les études ont été menées et un document d'information, axé sur la prévention et la gestion d'une éventuelle situation de crise, a été publié et diffusé auprès de l'ensemble de la population.

En cette fin d'année 2012, le dossier a bien progressé. Les services de la commune ont finalisé les documents de travail afin d'obtenir les autorisations administratives.

À l'issue de l'enquête publique explicitant les travaux et prenant en considération l'acquisition du foncier, on peut légitimement penser que la réalisation de l'aménagement du site commencera fin 2013-début 2014.

Pas de panique, suivez le guide !

En 2011, la municipalité a édité ce guide. Il informe sur les phénomènes critiques qui peuvent se produire dans notre vallée.

S'il sensibilise à leur impact, il se donne principalement pour objectif de faire connaître à tous, les moyens qui pourraient être mis en œuvre par les différents services tout en associant chacun.

L'INTERCOMMUNALITÉ
POUR DÉCIDER ET AGIR ENSEMBLE

Sujet majeur de préoccupation pour les élus, l'avènement inéluctable de l'intercommunalité met en opposition l'interventionnisme de l'État et le désir de souveraineté des communes. Le rapprochement et l'association de ces dernières au sein d'une nouvelle structure doivent permettre d'intensifier la solidarité territoriale et de mutualiser les compétences et les moyens. À condition de se mettre d'accord sur un schéma cohérent de constitution de cette intercommunalité...

Petit rappel historique

En 2010, la loi du 16 décembre instaure l'obligation pour les communes de se fédérer en communautés de communes ("ComCom"). Une intercommunalité s'appuyant sur les 3 Vallées (cinq communes impliquées dans ce premier schéma) est envisagée, argumentation à l'appui. L'État, par l'entremise du Préfet, exprime son refus.

En 2011, l'État suggère alors d'explorer d'autres pistes. L'une d'elles rejetée, par les Communes du Canton de Bozel, consistait à s'affilier à une "ComCom" constituée de dix-neuf communes et ancrée à Moûtiers. De son côté, le Préfet a refusé une "ComCom" issue de Canton de Bozel associé à Saint-Martin-de-Belleville.

En 2012, la commune des Allues maintient sa volonté d'intégrer une intercommunalité au niveau du canton de Bozel. Le Conseil Municipal délibère en août et approuve les statuts. La gouvernance de cette communauté de communes prévoit la représentativité suivante : Les Allues comptera 5 délégués, Saint-Bon 6, Bozel 3, Brides-les-Bains 2, Champagny en Vanoise 2, La Perrière 2, Pralognan 2, Feissons sur Salins 1, Montagny 1, Le Planay 1. Le bureau sera composé d'un Président et de 5 Vice-présidents.

En septembre 2012, toujours dans le cadre fixé par l'État (le schéma de coopération intercommunal) le périmètre à dix est constitué. Avant fin 2012, le Préfet aura définitivement statué sur les intercommunalités.

À retenir : le SIVOM de Bozel sera dissous à la date de création de la communauté de communes. En principe, cette superstructure sera opérationnelle début 2014.

FOCUS

LA GOUVERNANCE DE LA FUTURE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un changement d'échelle

À dix, on passe résolument à un stade supérieur

À dix, on peut imaginer des moyens d'action plus importants et nourrir des ambitions pour le territoire nouvellement constitué. L'aménagement de l'espace et le soutien au dynamisme des filières économiques traditionnelles feront, à n'en pas douter, partie des priorités.

Les ressources de la communauté de communes

Le mode de financement fait appel à des recettes de plusieurs types. Citons les ressources fiscales telles que le prévoit le CGI (Code Général des Impôts), les subventions de l'État, de la Région, du département et des communes, le produit des taxes, redevances et contributions dégagées par les services assurés, le produit des emprunts, le revenu des biens, meubles ou immeubles de la commune... L'élément nouveau résidera dans le vote d'impôts au niveau de la communauté de communes.

L'idée d'un nouveau territoire

On a bien compris que la principale motivation de l'État était de redessiner le territoire, de recomposer le paysage administratif en constituant des entités communales fortes et autonomes. Cette réforme ouvre des perspectives notamment en matière de délibération de choix, d'autonomie et de cohérence territoriale. La communauté de communes nous fera ainsi entrer dans une nouvelle dimension.

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES

La nouvelle intercommunalité à dix se substitue aux communes membres dans les domaines suivants, des secteurs qui sont répartis en compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives.

Compétences obligatoires

L'aménagement de l'espace et les actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté de communes.

> **Exemple**
Un projet d'équipement, destiné à recevoir des activités permanentes localisées dans le périmètre d'activité communautaire, sera considéré comme primordial.

Compétences optionnelles

Protection et valorisation de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie, politique du logement et du cadre de vie, action sociale d'intérêt communautaire.

> **Exemples**

- Organisation de la collecte des ordures ménagères et de celle, sélective, de déchets ménagers.
- Mise en œuvre d'actions d'intérêt communautaire en faveur du développement durable et de la maîtrise de l'énergie, valorisation des paysages.
- Création d'un service public d'assainissement non collectif.
- Politique du logement et du cadre de vie et action sociale.

Compétences facultatives

Elles pourront tout aussi bien concerner les transports collectifs (pour les habitants permanents comme pour les travailleurs saisonniers), que l'organisation et la gestion des transports scolaires.

> **Exemple**
Le Conseil Général de la Savoie pourrait déléguer le service des transports scolaires à la communauté de communes.

LES FINANCES COMMUNALES
GÉRER C'EST PRÉVOIR

Pour l'instant il ne s'agit pas de se serrer la ceinture ou d'adopter le régime minceur. Mais il faut rester prudent et avisé dans ses choix.

L'interview d'Éric Braissand,

Premier adjoint délégué aux finances

Dans un contexte de croissance atone et de crise économique, la collectivité a-t-elle des motifs d'inquiétude pour l'avenir ?

Nous pourrions être en droit de nous inquiéter, mais cela n'est pas le cas. Il est certain que nous sommes prisonniers d'un contexte. Face à cette situation, la prudence et la confiance s'imposent.

Peut-on dire que la situation financière de la collectivité est équilibrée ?

De manière affirmative, oui. Nous avons toujours veillé à rester dans les limites du raisonnable.
Notre souci constant a été d'engager des investissements destinés à développer l'activité économique et à satisfaire notre clientèle, mais sans jamais tomber dans la démesure.

Ne craignez-vous pas un effet de ciseau entre des dépenses à la fois impactées par la crise et un certain désengagement de l'État, et des recettes soumises aux aléas de la conjoncture ?

C'est là que repose toute la problématique du budget municipal. Nous devons nous efforcer de maîtriser les coûts et d'optimiser les recettes, tout ceci dans une perspective dynamique.

Comment apprécie-t-on l'état des finances communales ?

À l'endettement contracté, à la capacité de financement et de remboursement engendrés par les recettes et à l'équilibre des comptes. Toutes ces données sont constitutives du budget arrêté par la collectivité.

Si d'un point de vue économique, la vallée affiche une belle santé, le contexte actuel incite cependant à la sobriété sans pour autant hypothéquer les orientations futures. Un exercice délicat car la collectivité doit faire face à la stagnation des recettes, une situation particulière provoquée, entre autres causes, par les réformes engagées par l'État. À défaut par ailleurs de trouver de nouveaux filons apporteurs de recettes complémentaires, la collectivité doit s'efforcer de maîtriser ses dépenses. C'est l'économie qui préside, dans tous les sens du terme...

Un budget équilibré

En investissement, les montants s'élèvent à 22 000 000 € en dépenses et recettes.

En fonctionnement, les montants représentent 26 770 000 € en dépenses et recettes.

Actuellement, les finances sont bien maîtrisées mais nous restons tributaires des contingences extérieures.

Des finances saines et un endettement modéré

L'encours d'emprunts de la collectivité s'élève à 9,43 millions d'euros dont 6,45 millions pour la commune et 2,98 pour l'eau et l'assainissement. Compte tenu de sa gestion saine et de sa bonne tenue financière, la collectivité serait en mesure de rembourser en deux ans d'autofinancement* ces emprunts.

Pas de prise de risque

La collectivité n'a pas souscrit d'emprunts dits "toxiques". Elle a contracté des emprunts structurés. Mais il faut bien admettre que comme tous les emprunts à taux variable, la notion de risque même raisonnable existe. Un risque calculé en somme...

Le fonds de péréquation : un mécanisme à deux dimensions

Une dimension verticale, de haut en bas, qui prévoit le versement à la collectivité de dotations par l'État. Une nouvelle dimension (horizontale) est décidée par l'État et consiste à prélever une part des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées. Ainsi, notre participation passera de 247 000 € en 2012 à 1 500 000 € à l'horizon 2016.

La période actuelle est traversée de turbulences financières et d'incertitudes économiques. La croissance est en berne et les marchés volatils ! Face à ces difficultés contextuelles, l'attitude raisonnable pour notre collectivité consiste à infléchir certains choix et à mesurer ses ambitions.

* NB : Autofinancement = capacité d'investissement (marge dégagée entre les recettes et les dépenses de fonctionnement).

DOMAINE SKIABLE
ON S'ENVOLE VERS DES SOMMETS !

Preuve du dynamisme économique de notre vallée et des exploitants du domaine skiable, les années 2011 et 2012 auront été marquées par des investissements records. À hauteur de 40 millions d'euros, ces investissements programmés dans le cadre des PPI* ont permis de moderniser et de restructurer le domaine skiable de la vallée.

*PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement

Pièces maîtresses des 3 Vallées, Saulire Express et les Plattières constituent des appareils de transport qui vont marquer de leur empreinte le monde des sports d'hiver et donner une nouvelle impulsion au ski dans la vallée. D'autres nouveautés vont agrémenter le séjour des skieurs. Suivons leurs traces...

Tant pour la collectivité que pour les exploitants du domaine skiable, la mise en œuvre de ces PPI s'avère capitale. Pour conforter ses positions sur le marché stratégique du ski qui est au cœur de notre économie, il est nécessaire de consacrer une partie du chiffre d'affaires généré à la modernisation du domaine skiable et au renouvellement des remontées mécaniques. Le télésiège du Golf, les deux tronçons de Tougnète (télécabine et télésiège), Saulire Express et Les Plattières, l'équipement en neige de culture et les travaux des pistes sont autant d'aménagements visant à proposer un produit toujours plus performant et attractif.

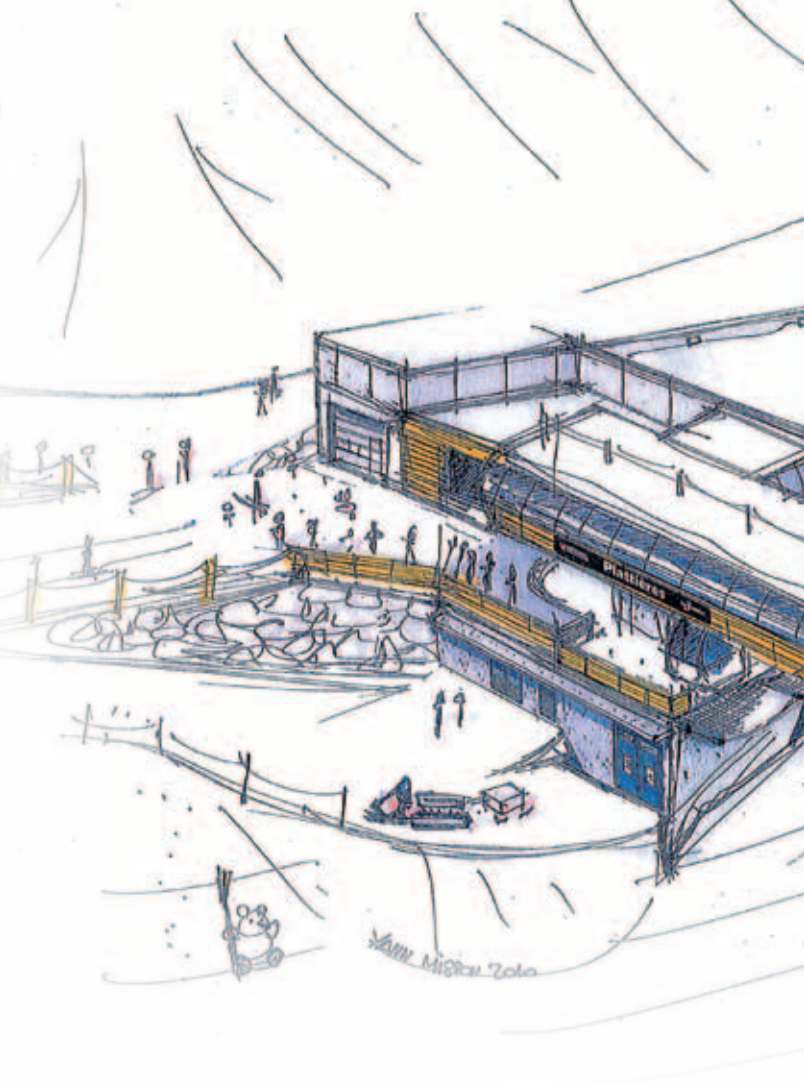

« Plus de confort, plus de rapidité, plus de ski. C'est, en définitive, ce qui peut symboliser la nouvelle télécabine des Plattières. »

Hervé Lenoire, directeur opérationnel

LA SOCIÉTÉ DES 3 VALLÉES (S3V)

En investissant dans la nouvelle télécabine des Plattières, la S3V va encore davantage séduire les skieurs et accentuer la qualité de son offre. Les nouveautés du domaine skiable vont faire la différence.

La télécabine des Plattières

Se souvient-on encore du début d'exploitation de la précédente télécabine du même nom ? C'était dix ans après la création du Mottaret, soit en... 1983.

Après trente ans de très bons services et des millions de passagers (800 000 durant l'hiver dernier) hissés sur les cimes, elle a finalement pris une retraite bien méritée mais programmée depuis quelques années.

Place à l'innovation, à la performance

La télécabine des Plattières, version 2012, n'a plus rien à voir avec la précédente. Elle est constituée de 93 véhicules (les cabines) offrant chacun 10 places assises. Une première dans les 3 Vallées qu'il faut souligner ! Elle est capable de transporter dans d'excellentes conditions de 2400 à 2800 skieurs à l'heure. Confortable, rapide et pratique : on déchausse et on rentre avec les skis gardés près de soi sans gêner autrui.

Un tracé légèrement modifié, une gare intermédiaire et des pylônes en moins, un impact visuel réduit (les deux nouvelles gares de départ et du sommet, outre leur esthétique et leur intégration réussie, paraissent aériennes) et un temps de transport amplement diminué qui passe de 21 à 9 minutes ! Tout juste le temps de regarder le paysage (grâce à un grand vitrage panoramique) ou de surfer sur une application.

12 minutes de gagnées mais pas seulement. Explications : au départ du Mottaret, il fallait 28 minutes de montée avant de pouvoir basculer en ski sur Val Thorens. Désormais 16 minutes suffiront. Et pour rejoindre Les Menuires, ce sera fait en 12 minutes au lieu de 26 ! Sans oublier de préciser une autre nouveauté : l'ouverture du matin est avancée de 10 minutes et la fermeture repoussée d'autant. Cela concerne les Plattières mais aussi le Plan des Mains, le Mont-Vallon et Côte Brune.

Il a fallu remuer ciel et terre... et surtout la terre !

Sous le manteau neigeux, on est loin d'imaginer le grand chambardement qui s'est passé. Avant de réaliser l'infrastructure, il a fallu procéder dès 2011 à des travaux de terrassement titanesques. Raison : l'implantation des deux nouvelles gares. Ainsi entre 250 000 et 300 000 m³ de terre et de rochers ont été déplacés... et recyclés. 60 000 m³ extraits

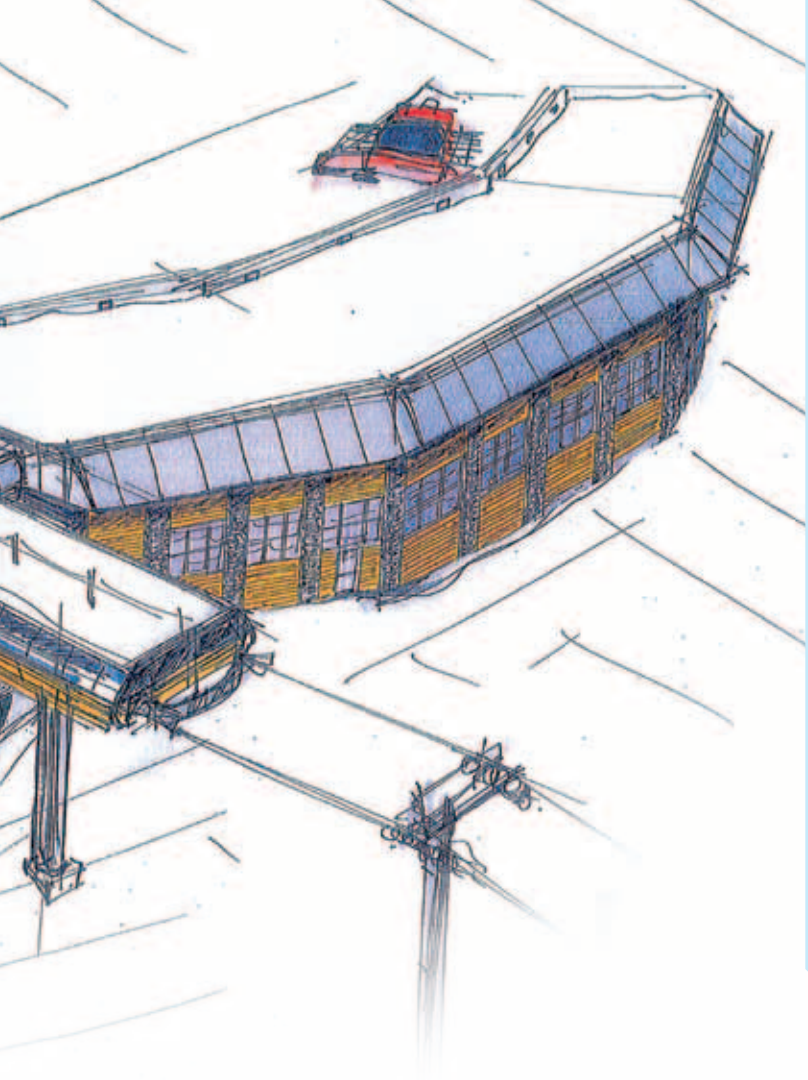

FOCUS

LES PLATTIÈRES, QUELQUES REPÈRES EN CHIFFRES

> Altitude départ : 1 690 m
> Altitude arrivée : 2 423 m
> Longueur du câble : 3,2 kilomètres
> Poids du câble* : 85 tonnes
> Vitesse de déplacement du câble : 6 mètres par seconde !

* Le câble a été livré le lendemain du montage de la partie supérieure de la gare de départ de la télécabine (voir photo ci-dessus). Une opération très délicate et très technique : pour franchir les deux tunnels, il a fallu abaisser la remorque !

au niveau de la gare de départ ont été réutilisés pour reprofiler la piste des Arolles et pour créer une nouvelle piste de bosses aux normes internationales ! Cette dernière pourra accueillir des épreuves, le reste du temps, être utilisée pour se former au freestyle. À noter sur vos tablettes : épreuve de Coupe du Monde de Freestyle en décembre 2013.

D'autres matériaux issus du terrassement ont permis de remodeler et d'améliorer la piste de la Martre, encore plus large, plus facile. Rien ne se perd, tout se transforme.

Télécabine du Mont-Vallon

Datant de 1987, il a fallu procéder à une nouvelle grande inspection. La première eut lieu 15 ans après la mise en service. Ensuite, l'opération s'impose tous les 5 ans.

Cela ressemble à un grand contrôle technique : on démonte tout minutieusement, on vérifie la bonne santé du câble, le fonctionnement des pinces, les pylônes, les cabines… L'opération dure plusieurs mois et nécessite l'intervention d'un personnel spécialisé de la S3V.

Autres nouveautés marquantes

Poursuite du programme de neige de culture au niveau de la piste de la Martre, diverses améliorations sur les pistes, renouvellement des engins de damage, création d'une salle hors sac (une demande exprimée par la clientèle) sous la télécabine du Pas du Lac, suppression du fil neige et remplacement par un tapis roulant.

Le client, acteur privilégié du domaine skiable

Les skieurs vont apprécier toutes les nouveautés qui les attendent… et encore plus les offres commerciales prévues pour eux.

La grille tarifaire pratiquée sur les 3 Vallées a ainsi favorablement évolué pour les satisfaire encore plus. En plus, au niveau de la vallée de Méribel, dans un souci de simplification, un seul forfait sera dorénavant proposé.

Skier avec application…

À l'initiative de l'association des 3 Vallées, une nouvelle application a vu le jour.

Grâce à celle-ci, on peut organiser son itinéraire en fonction des paramètres saisis.

Ski sportif, ski cool, hors-piste ou étapes gourmandes dans les restaurants d'altitude, à chacun son ski et avec des infos en temps réel. On n'arrête pas le progrès et encore moins le plaisir de glisser !

▲ Application disponible sur Iphone et Androïd

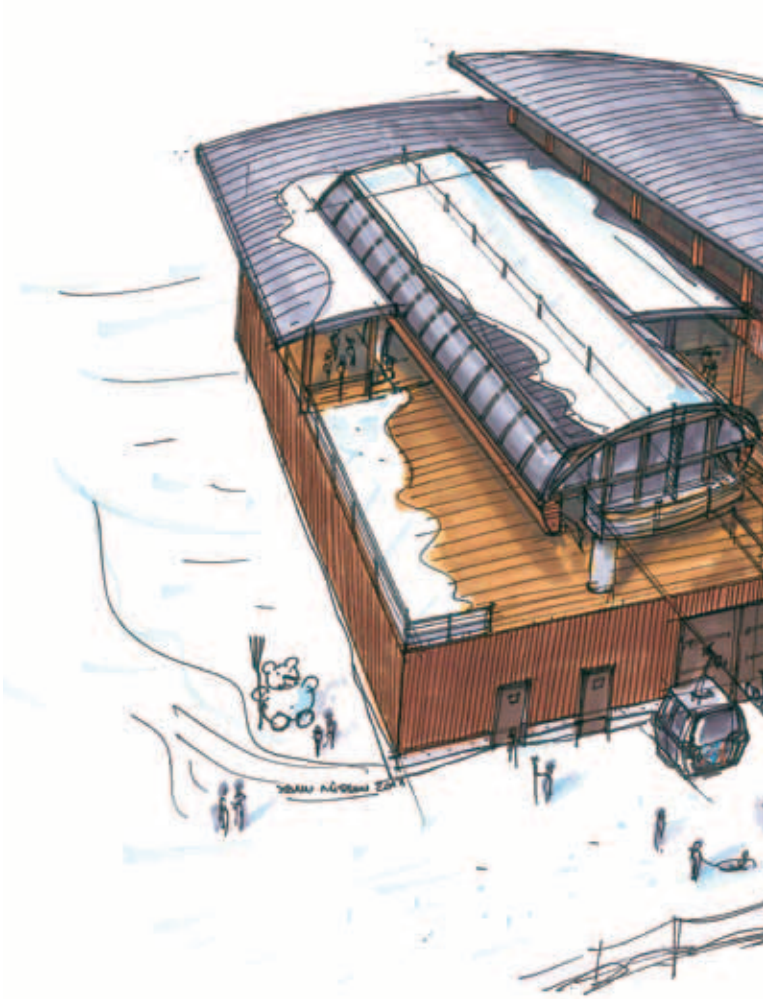

> « Notre ambition est d'atteindre 1 million de passagers sur cet axe majeur des 3 Vallées qu'est le Saulire Express »

Olivier Simonin, directeur général de Méribel Alpina

MÉRIBEL ALPINA

Olivier Simonin, directeur général de Méribel Alpina : « nous sommes avant tout partenaire de la commune. » Un partenariat actif destiné à renforcer la qualité du domaine skiable, en termes de notoriété, d'attractivité, d'innovation. Le client, avec ses attentes bien identifiées et sa versatilité, cristallise tous les efforts entrepris y compris les actions de marketing. Ils se traduisent, saison après saison, par des remontées mécaniques modernes, rapides, confortables mais aussi une grande diversité de pistes : l'accessibilité, la scénarisation parfois, permettent d'élargir notre offre. Toucher plus de monde, suivre et devancer les tendances sociétales. « C'est essentiel car nous sommes dans l'univers du loisir sportif. »

L'innovation, c'est aussi de nouveaux produits

« On a le produit qui convient à chacun » résume Olivier Simonin. Du sur-mesure même.

Selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le temps de loisir, on ne skie pas de la même manière. La stratégie marketing et opérationnelle mise en place doit répondre aux attentes et aux besoins de la clientèle.

Cela explique la création d'une offre diversifiée et personnalisée avec une politique tarifaire adaptée comme le produit « Tribu ». Lancé cette saison au niveau des 3 Vallées, il est destiné à doper la fréquentation du produit "6 jours". Exemple : prenons un groupe constitué de 3 personnes qui opte pour le forfait 3 Vallées, 6 jours. Il va bénéficier de 45 € de remise. Un bon plan qui devrait en attirer plus d'un. Mais c'est l'objectif !

RETOUR SUR LES TRAVAUX

Gare de départ ▲

Saulire Express... sous le signe de la performance

De 1 400 mètres à 2 700 mètres, soit 1 300 mètres de dénivelé, en seulement douze minutes au lieu de vingt-trois. Près de 50 % de temps d'ascension en moins et à l'arrivée, un panorama exceptionnel qui ferait presque oublier qu'on est là-haut pour s'offrir de belles descentes d'un côté ou de l'autre.

Il aura fallu deux années pour réaliser cette belle remontée mécanique rapide et confortable. Après le deuxième tronçon en 2011 (gare intermédiaire et gare sommitale), le premier tronçon (de la gare de départ à la gare intermédiaire) a été construit. La continuité est ainsi assurée de la Chaudanne à la Saulire en une douzaine de minutes seulement pour le plus grand plaisir des skieurs.

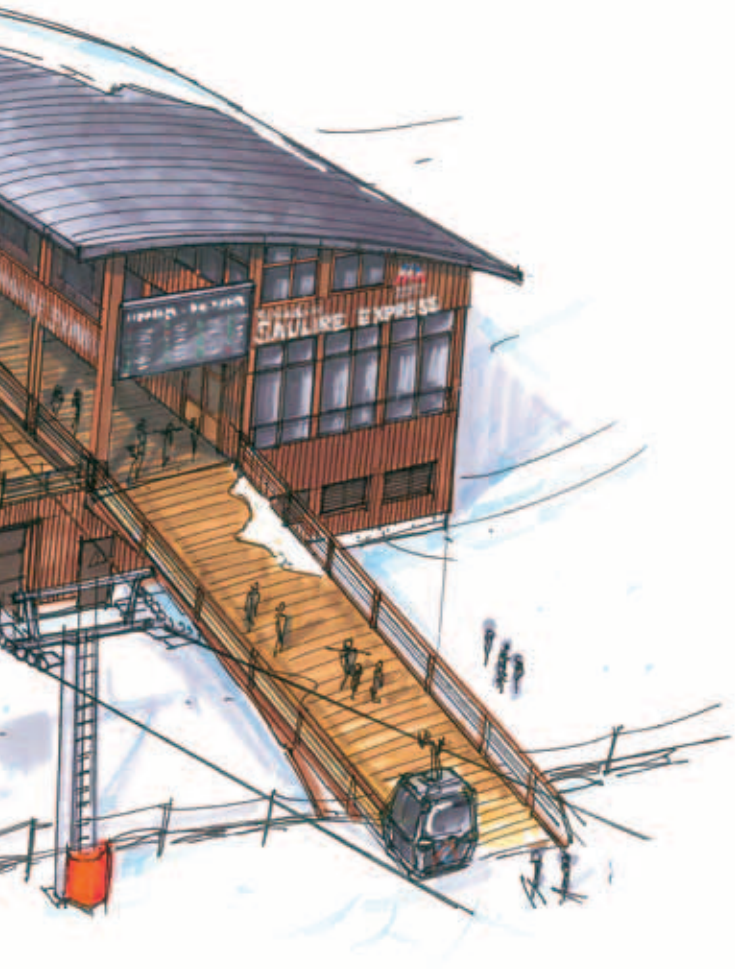

FOCUS

CARACTÉRISTIQUES DE SAULIRE EXPRESS

> Un temps de transport vers les sommets divisé par deux.
> 2 800 skieurs à l'heure.
> 130 cabines de huit places assises avec rack central pour positionner les skis.

Une des nouvelles télécabines

Gare intermédiaire

Gare sommitale

Des résultats probants

Trois nouvelles gares discrètes et à l'esthétique soignée se sont substituées aux précédentes. Le paysage s'en trouve modifié. Il faut signaler que la gare intermédiaire permet de stocker la totalité des cabines et que les deux tronçons peuvent fonctionner indépendamment.

À la faveur de la réalisation de Saulire Express, l'ancienne gare intermédiaire a été démontée et l'ensemble du secteur repensé avec de nouvelles pistes (dont celle du Blanchot) et une redistribution par endroits des flux skieurs. Des terrassements et des travaux de signalétique (plus d'un million d'euros) ont ainsi été nécessaires sur cette partie du domaine skiable.

Un ski assuré

60 % des pistes sont équipées en enneigeurs. Le ski est garanti à tout moment de la saison !

Méribel Alpina s'investit dans Méribel 2013 et 2015

Tout le monde prépare ces deux grands rendez-vous sportifs. Du côté de Méribel Alpina, l'investissement est important : 2 millions d'euros dont 700 000 € ont été réalisés en 2012 avec les travaux de terrassement sur la piste du Roc de Fer (Grand Duc) et le tunnel (de cinquante mètres) aménagé afin de garantir le passage des skieurs pendant les compétitions. En 2013, sera installé l'enneigement de culture sur cette même piste.

« Nous avons comme objectif d'accroître notre notoriété »

Christophe Gernigon-Lecomte,
directeur général de Méribel Tourisme

MÉRIBEL TOURISME

LA COMMUNICATION COMME VECTEUR DE LA PROMOTION

Dans notre monde ultra-communicant, il faut savoir saisir les opportunités pour se faire connaître ou les provoquer. De surcroît lorsqu'on est une grande station internationale de sports d'hiver et qu'on s'apprête à accueillir des événements sportifs mondiaux. Une montée en puissance médiatique retentissante, ciblée et savamment orchestrée.

Télévision, radio, presse, internet, une offensive médiatique tous azimuts

Christophe Gernigon-Lecomte, directeur général de Méribel Tourisme : « nous avons comme objectif d'accroître notre notoriété. Aussi bien sur la scène internationale que nationale, notre ambition est de situer Méribel en haut de l'affiche et parmi les stations les plus connues au monde. »

Étant donné les grandes échéances sportives que notre vallée va avoir l'avantage et le privilège d'organiser dans les trois prochaines années, un plan média a été élaboré. Ambitieux mais réaliste, il s'articule autour d'un relationnel accru avec les personnalités du monde des médias, avec à la clé, des émissions en direct, des papiers, des reportages...

Ainsi, cette première manifestation appelée les Micros d'Or (250 invités) qui a rassemblé du 12 au 15 décembre 2012, le gratin de la presse sportive. Dans le « who is who » des ténors de la radio, de la télévision ou des journaux spécialisés, on remarquera la présence de Patrick Poivre d'Arvor, Gérard Holtz, Jacques Vandroux, Christian Jeanpierre.

A ces journalistes et commentateurs très populaires, s'est joint Denis Masseglia, président du CNOSF (Comité National Olympique des Sports Français). Au centre des sujets qui animeront ces Micros d'Or, bien évidemment la Coupe du Monde 2013 et les autres manifestations phare programmées à court ou moyen terme.

Le dossier de presse fait la part belle aux grands événements et aux nouveautés que proposent la station

I love Méribel, un logo qui se décline à l'infini

Le plateau installé en extérieur de l'émission Midi en France (ici à Reims)

Restez à l'antenne ou devant le « petit écran »...

Pour continuer de surfer sur l'actualité de la station, Christophe Gernigon-Lecomte nous promet une déferlante d'émissions avec Midi en France de Laurent Boyer (10 au 15 janvier 2013, avec plusieurs heures de direct et une vingtaine de sujets consacrés à Méribel), un direct sur RFM (le 1er mars 2013) et une émission de Laurent Ruquier fin mars.

Enfin, toujours au chapitre de la promotion, mais cette fois au niveau salon des professionnels du tourisme, Méribel Tourisme entend assurer une présence dynamique et soutenue au prochain Grand Ski de janvier 2013.

Une réflexion en cours sur la communication et l'image de Méribel

Une station, plusieurs villages et quartiers, autant de produits spécifiques

Christophe Gernigon-Lecomte : « pour l'instant nous en sommes au stade de la réflexion. Mais nous avons déjà exploré quelques pistes sérieuses comme celle qui consisterait à travailler sur le concept de Méribel Valley. »

Méribel c'est un tout, un ensemble constitué de plusieurs identités. Méribel, Mottaret, Les Allues, Méribel Village et Méribel Altiport. Une unité de style et de qualité qui s'appuie en fait sur une diversité de situations, d'ambiances et donc d'offres. Réunies sous une seule et même bannière, ces identités fortes font la richesse de Méribel, sa spécificité déjà reconnue. Pour le consommateur, il s'agit de s'approprier la station, de se projeter et de se retrouver dans certaines valeurs qu'il affectionne et recherche. Les uns préféreront le ski aux pieds, la station hyper fonctionnelle et moderne, les autres, la station historique avec ses chalets, ses commerces, son ambiance montagne et cocooning, d'autres opteront pour la vie au village ou le séjour proche de la nature. Ce nouveau positionnement, qui est à l'étude, a tout d'une petite révolution destinée à procurer un nouveau contenu à l'offre touristique globale de la vallée.

I LOVE MÉRIBEL

Une image de marque, un label de qualité... et une véritable démarche de marketing.

Comment manifester son attachement à sa station préférée et le faire savoir ? En assurant sa promotion au sein du cercle familial ou auprès des amis ou bien encore en arborant des accessoires ou des vêtements aux couleurs de la station.

C'est une manière de marquer sa différence en affirmant son appartenance à la sphère des privilégiés qui fréquentent la station et s'identifient à ses qualités.

La marque Méribel a été déposée et des contrats de licence d'exploitation passés avec des entreprises sélectionnées. Les commerçants partenaires pourront désormais proposer à leur chalandise des objets ou textiles de qualité officiellement labellisés Méribel.

L'hélicoptère, l'un des acteurs essentiels du chantier

Comme mentionné dans les deux précédents magazines, le budget alloué à la rénovation et à l'extension du refuge du Saut avoisine les 2 millions d'euros (80 % de subvention).

Une part significative du budget (14 %) concerne les opérations d'héliportage. Les raisons : nous avons privilégié cette solution pour éviter d'accentuer la dégradation de l'accès lors des transports de matériaux, pour tenir compte aussi de la circulation délicate sur le chemin et enfin, pour limiter les trajets au sein de la réserve naturelle du Plan de Tueda. Au nombre total prévu sur deux ans de 1362, les 900 rotations de cet été ont été assurées par un appareil de type Écureuil B3 avec une charge utile de 800 kg.

De la DZ (Droping Zone), située au Hameau du Mottaret, au refuge du Saut, il ne faut que 6 à 7 minutes de rotation à l'hélico pour transporter ses charges entre 8 heures et 10 heures le matin.

UNE ANNÉE DE PROJETS ET DE RÉALISATIONS

Le millésime 2012 restera dans les annales municipales. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'évoquer ci-après les nombreux dossiers à l'étude ainsi que les travaux structurants qui ont été réalisés. Ils sont la conséquence de réflexion, de choix et de priorités qui ont pour finalité la compétitivité et l'attractivité de notre vallée.

TRAVAUX, AMÉNAGEMENT ET ÉTUDE

La rénovation du refuge du Saut

Début juin, les premiers coups de pelle...

L'hiver est terminé mais pas à cette altitude où la neige est encore présente au niveau du verrou glaciaire. Afin de pouvoir accéder au site, une pelle mécanique est dépêchée sur les lieux pour pratiquer un passage dont la hauteur de neige a été estimée à plus de six mètres !

Dans ses premiers comptes rendus hebdomadaires de juin, Mathieu Prat (qui est chargé par la commune de contrôler l'application de la charte environnementale sur le chantier et le suivi de la faune) précise la difficulté d'accès au refuge.

Puis les héliportages ont pris le relais des approvisionnements dès juillet avec près de 900 rotations cette année.

Quelques semaines plus tard, fin septembre, Mathieu consigne dans son rapport les conditions météo lors des remblaiements et de la pose de la charpente : la pluie, le vent, la neige rendent la progression du chantier difficile.

Un chantier en deux phases

On peut dresser un premier bilan en indiquant que la phase d'extension sera achevée au printemps 2013. Le transfert d'activité pourra donc s'opérer entre l'ancien refuge et la partie neuve afin de poursuivre le programme qui comprend :

- la réhabilitation et la surélévation du refuge historique,
- la restructuration du "chalet des gardes" en dortoir 8 places et refuge d'hiver.

Conformément au calendrier établi, les deux tiers du programme ont donc été réalisés.

A noter : l'hébergement sera fermé cet été 2013.

L'interview de Christian Raffort, Adjoint délégué aux travaux

La rénovation du refuge du Saut participe-t-elle d'une vision d'avenir ?

La protection de la nature et de nos paysages est un facteur important pour le tourisme d'été. La transformation du refuge du Saut, qui était indispensable, s'inscrit dans cette logique d'accueil et de valorisation pour aujourd'hui et demain.

Quel est l'état d'avancement des travaux de rénovation et d'extension ?

Le chantier s'est avéré plus compliqué que prévu, notamment à cause de la persistance de la neige en juin. Ensuite, nous avons été confrontés à des difficultés techniques qui nous contraignent à ne pas exploiter le refuge l'été prochain.

Le budget consacré à cette opération est conséquent...

En effet. Mais, nous devons souligner l'importance des subventions accordées, ce qui nous a permis de finaliser ce projet déjà ancien. Ainsi, le Conseil Général de la Savoie contribue au financement de ce chantier à hauteur de 50 % et la Région Rhône-Alpes à 30 %. L'agence de l'eau apporte une aide substantielle pour le traitement de l'eau et l'assainissement.

Vous vous êtes investi dans d'autres dossiers majeurs...

Oui, comme celui de l'eau où nous avons pu vérifier l'existence d'une nouvelle ressource grâce aux forages pratiqués.
À lui seul, le forage du Morel va nous fournir un débit de 10 litres/seconde. Concernant la politique du tri sélectif et de la gestion des ordures ménagères, nous avons pu fédérer la quarantaine de communes de Tarentaise et Haute Tarentaise au sein du SMITOM qui a traité environ 33 500 tonnes d'ordures ménagères en 2011. Et de fait, nous avons maintenant l'objectif réaliste de poursuivre la réduction des ordures ménagères avec une amélioration constante.

Méribel : route de l'Agentila

D'importants travaux de sécurisation de la route ont été effectués. Ils ont consisté en la réalisation d'enrochements cyclopéens. Une seconde tranche viendra compléter ces travaux en 2013.

Montant des travaux : 310 000 €

▲ Début des travaux du parking au Villaret

Un nouveau parking au Villaret

Les travaux ont été réalisés à l'automne 2012. Ce nouveau parking est doté de 9 places dont une réservée aux PMR (personnes à mobilité réduite). La finalisation de cet aménagement sera effectuée en 2013 par la réalisation des enrobés.

Montant des travaux : 225 000 €

▲ Bornes électriques de l'aire de camping-cars et les emplacements

Mottaret : mieux accueillir les saisonniers et leurs camping-cars

L'aménagement de cette aire de stationnement réservée aux saisonniers s'est déroulé en deux phases. En 2011, 100 000 € ont été consacrés à la première partie des travaux, ce qui a rendu possible dès décembre 2011 l'utilisation de l'aire des Anémones. En 2012, poursuite et finalisation avec l'installation de deux bornes électriques supplémentaires, de quatre douches en libre-service et la réalisation des enrobés.

Au total, cet aménagement a représenté un investissement de 170 000 €

◀ Pont à l'entrée du Mottaret

▲ Pont qui conduit au Villaret

▲ Pont d'accès au bois d'Arbin

On a refait les ponts

Dans le cadre des travaux de maintenance des ouvrages d'art, trois ponts de la vallée ont fait l'objet de réfection.

Tout d'abord, celui qui surplombe le Doron à l'entrée du Mottaret et celui qui enjambe ce même torrent sur la route du Villaret. En contrebas, sur la route d'accès au bois d'Arbin, le pont a également été restauré.

Coût global des travaux : 180 000 €

Sur la route menant au village du Biollay, le pont Semont sera rénové et élargi en 2013. Les travaux sont à l'étude.

Montant estimé : 100 000 €

Ball trap : de nombreuses améliorations

Aménagement des surlargeurs de la voierie consistant en la création d'une aire de pique-nique protégée et de places de stationnement (dont une pour les PMR) ainsi qu'une voie d'accès à l'aire de pique-nique protégée qui a vu le jour cette année.

Montant des travaux : 40 000 €

Nouvelles places de stationnement du ball-trap

Forage

Golf : trois mini-chalets pour se mettre à l'abri

Vu l'immensité du parcours, lors d'intempéries, ces trois abris sont providentiels. Conçus comme des petits chalets dans le style montagne, ils seront appréciés par la clientèle et les employés du golf.

Le golf vu depuis l'un des nouveaux abris

Sur le trou numéro 1, la construction en vieux bois est posée sur une dalle de béton. Le chalet est équipé d'une porte et de fenêtres, il possède un plancher en bois et la toiture a été réalisée en ardoises.

Deux autres chalets, toujours en vieux bois, ont été mis en place au niveau des trous n° 4 et 13. Seule différence, ils sont ouverts comme les abribus.

Montant des travaux : 60 000 €

Le forage de Morel : bon pour le service !

Après la réalisation d'un piézomètre en 2010 (à une profondeur de 40 m et communiquant avec les sources de Morel), un autre forage d'exploitation, plus profond de 91 m (et qui donc n'affectera pas les sources supérieures de Morel) a permis de récupérer les nappes inférieures. Le pompage de trois semaines, effectué en février 2012, a permis de situer la capacité de production entre 8 et 10 litres d'eau par seconde. Un débit qui a conduit à la réalisation de canalisations reliées à ce nouvel ouvrage asservi au réservoir de l'Orée du Bois.

Montant des travaux : 350 000 €

À noter : ce pompage servira occasionnellement et selon la demande à compléter les ressources gravitaires prioritaires (Orée du Bois, Fontany, Chapuiferrand). La mise en service est programmée pour janvier 2013.

Que deviennent les eaux pluviales ?

Sur le territoire de la commune, un réseau dit d'assainissement séparatif a été mis en œuvre avec deux réseaux distincts.

L'un pour traiter les eaux pluviales « pures », l'autre pour collecter les eaux de l'assainissement caractérisé par les eaux usées et les eaux vannes.

Il faut préciser que les eaux qui échappent à ce réseau (égouts sous toitures, drains d'immeubles...) et qui se déversent dans l'assainissement contribuent à alourdir le traitement au niveau de la station d'épuration de Le Bois.

Seuls les hameaux du Biollay et de Hauteville disposent d'un réseau unitaire mais un projet de réseau séparatif est en préparation.

Décorations de Noël : un hiver féerique et en lumières

Des cristaux qui scintillent dans la nuit froide, des sapins en habits de lumière, des cœurs qui clignotent, un bonhomme de neige géant... l'ambiance de fête hivernale est assurée.

Une manière aussi d'accueillir les nombreux visiteurs. Cet hiver 2012-2013, certaines illuminations seront reconduites. De nouvelles verront leur apparition comme ce cœur géant en 3D au niveau du carrefour giratoire de l'entrée de Mottaret.

Vidéo protection : la technologie au service de la sécurité

Surveillance de lieux empruntés par le public, de sites névralgiques, lecture automatisée des plaques minéralogiques...

Les caméras installées ici et là dans la vallée ont parfaitement rempli leur rôle. La mise en service de ce dispositif de surveillance par caméras a été effective dès l'hiver dernier. Il s'agit, rappelons-le, de la première tranche d'un plan d'équipement.

Montant des travaux de la première tranche : 225 000 €

Le futur parking du Villard

Le dossier, qui est à l'état de projet, avance à grands pas. Au terme de sa réalisation, ce parking situé dans le centre du village autorisera vingt places de stationnement supplémentaires.

Estimation du coût : 200 000 €

L'éclairage public en LED

La lumière étant synonyme de vie et de qualité de vie, la commune a décidé de réaliser pour la prochaine saison hivernale deux zones « test » avec de l'éclairage public en LED, et ce afin de contribuer au bien-être et à la sécurité des concitoyens, dans un environnement respectueux, agréable et plaisant. Outre ces améliorations visuelles et de sécurité pour l'usager, l'objectif de cette démarche s'oriente bien évidemment vers une utilisation plus efficace de l'énergie, notamment en termes de consommation et d'entretien.

Les secteurs concernés sont :

> La traversée piétonne de la sortie du chef-lieu sur la RD90 (accès à la maison des générations).
> La partie centrale de la route de la Montée.

Aménagement de l'entrée et du centre de Méribel

Rien n'est encore définitif à ce jour, mais les tenants et aboutissants du projet se précisent.

Les services de l'État ayant rendu un avis favorable de principe sur la sécurisation hydraulique du Doron, cette dernière pourrait entrer dans sa phase de réalisation fin 2013 à l'issue de l'enquête publique prévue à la rentrée de cette même année.

Les élus ont été amenés à faire des choix pour l'aménagement et le développement du territoire. Le site des Ravines est l'un des axes majeurs de leur réflexion : prévoir un aménagement urbain mais lequel ? La cohérence du projet repose sur trois points essentiels : réalisation de résidences de tourisme (afin d'étoffer l'offre d'hébergement en « lits chauds »), la construction d'un parking souterrain de 300 à 400 places (pour compenser la disparition du parking de surface) et le renforcement des liaisons piétonnes entre le site des Ravines et le cœur historique de la station.

La valorisation et l'animation de ce site pourraient s'accompagner de l'installation de services et de nouveaux commerces.

VIE SCOLAIRE

Les effectifs à la rentrée scolaire 2012-2013

GROUPE SCOLAIRE DES ALLUES : directrice Mme Sylvie GIACOMETTI		
INSTITUTRICES	CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
Mme Sylvie GIACOMETTI	Petite section maternelle Moyenne section maternelle	26 + 7 saisonniers
Mme Laure NICOL	Grande section maternelle CP	27 + 3 saisonniers
Mme Céline POINTET	CE1 – CE2	25
Mme Fanny SOURD	CM1 – CM2	20 + 3 saisonniers

ÉCOLE MATERNELLE DE MÉRIBEL : directeur M. Benoît JACQUART		
INSTITUTEUR	CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
M. Benoît JACQUART	Petite section maternelle Moyenne section maternelle	18 + 5 saisonniers

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MÉRIBEL : directrice Mme Marie-Ange HAQUET		
INSTITUTRICES	CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
Mme Caroline REITZ	GS - CP	22 + 9 saisonniers
Mme Morgane LAISNE	CE1 – CE2	13 + 8 saisonniers
Mme Marie-Ange HAQUET	CM1-CM2	15 + 8 saisonniers

Quelques travaux... qui ne doivent pas passer inaperçus

Principalement concentrés au groupe scolaire des Allues, de petits travaux ont été effectués, comme la remise en place d'une clôture qui a nécessité la pose de jambes de force (coût : **3 000 €**), l'installation d'un interphone permettant l'ouverture à distance et le remplacement de onze urinoirs vétustes (coût : **14 000 €)**.

Création d'une classe saisonnière : davantage d'enfants scolarisés en saison hiver

À la rentrée 2012, le groupe scolaire des Allues accueillait 103 élèves.

Soit 36 élèves pour la classe des petites et moyennes sections et 31 pour la classe des grandes sections et du CP. Nous avons pu observer que ces deux classes étaient les plus « chargées » du groupe scolaire. Au printemps de cette année, des représentants de la municipalité, appuyés dans leur démarche par des parents d'élèves, ont rencontré l'Inspecteur de l'Éducation Nationale afin de rechercher une solution pour accueillir ces enfants. Au mois de juin, nous étions informés de la création d'une classe saisonnière. Cette dernière est opérationnelle depuis le 12 novembre et sera maintenue jusqu'au 19 avril 2013.

Conséquences : les effectifs des deux classes surchargées seront partagés sur trois classes avec une moyenne par classe de 22 élèves. La classe créée est composée de toutes les moyennes sections et de la moitié des grandes sections. Afin de seconder l'enseignant de cette nouvelle classe, la Mairie a procédé au recrutement d'une ATSEM à temps partiel.

VIE SOCIALE ET CULTURELLE

©fondation.rte-france.com

Une permanence Emmaüs à Moûtiers

Quand générosité rime avec solidarité ! Que faire de ses vieux meubles, de la literie qu'on a décidé de renouveler, de l'électroménager dépassé, de l'outillage dont on n'a plus besoin ?

©Emmaüs Essarts

Réponse : les déposer au dépôt Emmaüs de Moûtiers. Situé dans le quartier de La Chaudanne et ouvert tous les vendredis de 13h30 à 17h30, ce local, animé par des bénévoles, acceptera aussi volontiers tout ce qui est en « état » et peut faire des heureux. Le linge de maison, les jouets, les skis, les vélos et même les chaussures sont également les bienvenus. À votre bon cœur...

On peut joindre ce dépôt au : 06 10 11 56 02

©fondation.rte-france.com

Les Cassines à l'intérieur

Les Cassines C de l'extérieur

Un toit pour l'hiver

Les saisonniers jouent un rôle essentiel dans les rouages de notre économie touristique. Mais se loger en station relève souvent pour eux de la quadrature du cercle... Consciente de la demande exprimée par les socioprofessionnels, la municipalité met aujourd'hui à leur disposition plus de cent cinquante logements.

Depuis l'hiver 1988-89, trois ensembles ont été successivement mis en service.

Les Cassines, bâtiment A (mis en service fin 1988) se compose de 73 logements d'une surface comprise entre 15 et 55 m² ; Les Cassines B (mis en service fin 2006) propose 49 logements de 16 à 40 m² tandis que les Cassines C (ouvert fin 2011) et ses 33 logements de 15 à 57 m² complète l'offre.

Réalisées par l'OPAC de la Savoie qui en est propriétaire, ces trois résidences situées à Mottaret sont gérées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Les 155 logements, destinés aux travailleurs saisonniers, sont attribués aux socioprofessionnels et sont loués à l'année. Le succès est au rendez-vous puisqu'on affiche complet pour cet hiver !

À Mottaret, le cinéma se trouve dans le bâtiment de l'Office de Tourisme

Cinéma : à l'image de notre époque...

On a tous à l'esprit l'ambiance du cinéma de quartier, une ambiance bien décrite par le film Cinéma Paradiso avec son projectionniste passionné, enfermé dans sa cabine, jonglant avec les bobines et rafistolant à grand renfort d'adhésifs les films qui se cassaient en pleine séance. L'époque est révolue mais le passage au numérique n'est pas seulement un progrès technologique. Cela reste avant tout un investissement. En ce qui concerne l'équipement dernier cri de la salle du Mottaret, 60 000 € (dont 50 % du financement par l'entremise d'aides du Centre National de la Cinématographie et de la région Rhône-Alpes) auront été nécessaires.

À noter que cet espace culturel est bien évidemment accessible aux PMR.

Le point sur l'exploitation :

Jusqu'à présent la société Ciné Alpes exploitait les deux salles de cinéma de la vallée. La première, située à Méribel dans la galerie des Cimes, appartenait (murs et fonds) à la famille Davoine (CinéAlpes). La seconde salle, lotie dans le bâtiment de l'office du tourisme du Mottaret, relevait de la propriété communale. Dans ce dernier cas, une convention d'occupation du domaine public permettait à la société Ciné Alpes d'assurer l'exploitation, hiver comme été.

Le cinéma amorce une grande mutation, engendrant des changements de matériels. Compte tenu du fait que l'activité est déficitaire en station, la société Ciné Alpes (l'un des plus grands exploitants de l'Est de la France) s'est désengagée chez nous, en Savoie, comme dans d'autres départements.

Consciente de l'importance du cinéma dans l'offre de loisirs et d'animation, la commune a procédé pour la station du Mottaret à l'investissement dans le passage au numérique. Et au prix de nombreuses démarches, la commune a pu convaincre un nouvel exploitant : le Centre Départemental de la Promotion du Cinéma (qui est une émanation associative de la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie). Il n'y aura donc pas d'arrêt sur image...

Le 3e âge voyage...

À l'initiative du CCAS, 74 personnes ont participé à la sortie annuelle du 3e âge organisée le 19 juin.

Deux autocars ont été mis à disposition pour convoyer le groupe à Aix-les-Bains où la journée commença par un petit-déjeuner au bord du lac.

Les participants eurent ensuite droit à une visite de la ville à bord d'un petit train avant de se rendre au restaurant du Casino Grand Cercle.

À l'issue du déjeuner animé par une chanteuse, le groupe monta à bord d'un bateau pour une mini-croisière commentée au fil de l'eau d'une heure et demi sur le lac du Bourget, qui est le plus grand lac naturel de notre pays.

ENVIRONNEMENT

Le projet de charte du Parc National de la Vanoise

La gestion et l'évolution de cet espace privilégié sont au cœur même des enjeux soulevés par le projet de Charte.

Rappelons que le Parc National de la Vanoise fêtera ses cinquante ans en 2013 ! Un demi-siècle d'existence marqué par un projet de charte élaboré depuis cinq années par le Conseil d'Administration du Parc et soumis aux communes incluses dans sa zone d'influence et de protection.

Une procédure longue et complexe

Pour la commune des Allues, qui a émis un avis défavorable au projet de cette charte, son élaboration doit prendre en compte les spécificités locales, connaître les usages, entendre les demandes et écouter les besoins sans hypothéquer l'avenir. C'est un préalable essentiel qui doit servir de base de discussion et de négociation.

Le projet a été soumis à une enquête publique du 10 décembre au 21 janvier 2013. Le Conseil d'Administration du PNV examinera les avis de la consultation préalable auprès des différentes communes, de la consultation publique, de l'autorité environnementale et enfin, l'avis du commissaire enquêteur (qui fera part des observations consignées sur place).

Le Ministère en charge du dossier sera ensuite saisi des modifications à apporter au projet de charte. Et ce n'est qu'après avis du Conseil National de Protection de la Nature et du Comité Interministériel des Parcs Nationaux, que le ministre soumettra pour examen le projet de charte au Conseil d'État.

Dernière étape, celle de l'approbation par décret de cette charte. Mais les communes restent libres d'adhérer ou non à la charte.

Le paysage et l'économie, un tandem indissociable

Ce projet de charte soulève toute la problématique de la compatibilité de l'aménagement et de la préservation des espaces naturels protégés.

On peut continuer d'entretenir une relation privilégiée et raisonnée avec son environnement sans s'interdire des perspectives d'évolution notamment en matière d'urbanisme et de tourisme d'hiver, l'avenir de l'économie en dépend.

Exemples : la cartographie, inhérente à la nouvelle charte, qualifie le vallon du Borgne d'espace à vocation de montagne sauvage de l'aire d'adhésion, associé à une station touristique. Or, la commune s'est toujours opposée au classement du vallon du Borgne même en l'absence à ce jour de projet d'équipement.

Le projet de charte est loin de convaincre, de manière concrète, de l'intérêt pour la commune des Allues d'adhérer. Bien au contraire, le projet est perçu comme porteur de contraintes supplémentaires non nécessaires au regard de la réglementation existante.

Le fleurissement, une question d'image et bien plus...

Trois fleurs, quatre saisons, un objectif amplement atteint

En accordant une grande importance au fleurissement, les élus ont choisi d'agir sur le cadre de vie et d'améliorer l'image véhiculée par notre commune.

Des ronds-points scénographiés sur le thème du pastoralisme ou de la forêt en hiver, des massifs joliment fleuris ou arborés, des plantations adaptées à l'altitude... le service chargé des espaces verts et du fleurissement n'a pas ménagé ses efforts depuis plusieurs années et réussi le pari d'obtenir trois distinctions en quatre ans. De belles récompenses qui couronnent la volonté communale de valoriser le paysage et les villages. Une initiative appréciée tant par les vacanciers que par les résidents qui ont le sentiment d'évoluer dans un cadre de vie protégé et privilégié.

Petit retour en arrière

En 2007, la commune obtient pour la première fois une fleur au concours régional. Deux ans plus tard, une deuxième fleur lui est décernée. En 2011, le jury lui attribue un nouvel accessit. L'obtention de la troisième fleur lui vaudra d'être officiellement couronnée en janvier 2012 lors d'une réception à l'Hôtel de la Région Rhône-Alpes à Lyon. Ces trois fleurs glanées en cinq ans sont l'aboutissement d'un programme ambitieux et d'une longue expérience.

Une ambiance montagne

À la base il s'agit d'une volonté communale d'embellir la vallée, de restaurer le patrimoine, de jouer la carte du développement durable et de sublimer les ressources naturelles qui abondent : l'eau, la forêt, la faune, la flore. Tous les efforts accomplis dans cette optique ont pour but de mieux accueillir l'ensemble des visiteurs, été comme hiver. À cet endroit, il faut préciser que le jury prend en compte le strict respect du cahier des charges qui accorde une certaine importance au fleurissement des quatre saisons. Le choix des décorations de Noël et des plantations automnales en fournissent l'illustration.

Le fleurissement, l'affaire de tous

À l'échelon local, l'organisation d'un concours communal participe à l'embellissement du territoire.

Les particuliers comme les socio-professionnels se mobilisent et s'illustrent au point de recevoir des prix départementaux.

Après le vif succès du concours en 2011, celui-ci a été reconduit en 2012 en conservant les mêmes catégories. Dans le courant du mois d'août de cette année, le jury a effectué une visite des propriétés et des bâtiments. Les résultats du Concours Communal de Fleurissement 2012 sont les suivants :

- **Balcons et Terrasses Fleuris :** André Falcoz, Bernard Front et René Verthier. Encouragements pour Bonfiglio Forni, Bernard Lepki, Jean-Philippe Selles, Daniel Tatout.
- **Aménagement Paysager :** Gilbert di Folco, Georgette Gacon, Jean-Claude Jung. Encouragements pour Thierry Vabre.
- **Hôtels et Commerces :** Grand Chalet Les Pistes, Le Blanchot, Le Martagon.

Nota bene : contrairement à l'année dernière, il n'y a pas de classement.

Une stratégie de fleurissement qui a un coût

Entre 2005 et aujourd'hui, l'effectif des jardiniers est passé de 4 à 8 personnes. Parallèlement, le budget annuel du fleurissement s'élève à **75 000 €** dont **60 000 €** en fonctionnement et **15 000 €** en investissement.

En ce qui concerne les décorations de Noël – l'un des critères de l'attribution officielle des fleurs, la commune consacre chaque année **environ 200 000 €** à leur acquisition et à la location.

Ayez la fibre… du recyclage

Élimés, démodés ou trop petits – les enfants grandissent – vos textiles ne sont pas pour autant condamnés à disparaître.

Chaque année en Tarentaise, 965 tonnes de textiles usagés sont jetées à la poubelle alors qu'ils pourraient être récupérés afin d'être recyclés ou valorisés.

Nouveau : En plus de la déchetterie de Plan Chardon qui accepte vos textiles usagés, la commune, soucieuse de diminuer le volume des ordures ménagères, a mis en place des conteneurs spécifiques. Cette action est menée en partenariat avec la société Tri-Vallées et s'inscrit dans le programme de réduction des déchets piloté par le SMITOM de Tarentaise.

Quatre bornes à votre disposition : au chef-lieu des Allues (départ de la route du Villaret), à Méribel (route du centre, vers le Pétaru), à Mottaret (carrefour du chemin des Anémones) et à Plan Chardon.

Que peut-on y déposer ? Des vêtements, du linge de maison (draps, nappes, serviettes), des chaussures (impérativement attachées par paire), de la maroquinerie (sacs à main, ceintures) et des peluches. Prière de ne déposer que des textiles propres et secs, rassemblés dans un sac fermé.

De la collecte au recyclage… Les textiles, une fois collectés, sont triés manuellement. L'opération se déroule depuis peu en Savoie où une unité de tri vient d'être implantée, créant au passage des emplois pérennisés. Près de 97 % des textiles récupérés peuvent être réutilisés en tant que vêtements d'occasion (en France et à l'étranger) ou valorisés par des procédés de transformation en chiffons d'essuyage ou d'effilochage pour donner naissance à de nouvelles fibres.

Nouveau : une plateforme de broyage des branchages

Créée en 2011 à proximité de la déchetterie de Plan Chardon, cette plateforme favorise la valorisation locale des déchets verts.

Encore un bon point pour l'environnement puisque le tonnage en bennes de déchetterie (-25 tonnes l'an dernier) est diminué tout en obtenant des broyats réutilisables gratuitement pour vos composteurs, le paillage dans les jardins ou l'amendement des massifs de fleurs.

Montant des travaux : 22 000 € (investissement initial + autres travaux).

▲ Tas de broyat à disposition de tous

▲ Les conteneurs semi-enterrés devenus si familiers

« Poubelle la vie »… avec les conteneurs semi-enterrés et le tri sélectif

En mars 2007, après avoir minutieusement étudié toutes sortes d'alternatives, la municipalité de l'époque décidait d'abandonner la collecte des ordures ménagères sous forme de sacs déposés dans des abris poubelles. La solution des conteneurs semi-enterrés était retenue et s'est vite imposée dans le paysage comme dans les comportements.

Trois ans et demi (de 2008 à 2011) de travaux et un budget de 3,5 millions d'euros auront été nécessaires pour faire aboutir ce système qui présente de nombreux avantages : réduction des problèmes d'hygiène, des nuisances sonores et olfactives, desserte de proximité, coûts maîtrisés, tri sélectif et diminution du tonnage des ordures ménagères. Un succès sur toute la ligne !

Un chiffre éloquent

La commune met aujourd'hui à disposition 277 conteneurs pour les ordures ménagères et le tri sélectif ainsi que 25 locaux destinés exclusivement aux cartons.

Informer pour inciter au tri

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration du tri et de la prévention des déchets, le SMITOM de Tarentaise fait diffuser des spots radios (en français et en anglais) sur R'Méribel et des messages sur les panneaux lumineux de la vallée.

Ils sont collants à la fin… avec leurs courriers non adressés.

Prospectus, publicités ou journaux gratuits encombrent votre boîte ? Dites « Stop Pub » en y apposant l'autocollant prévu à cet effet. Chaque année, chaque foyer reçoit en moyenne 31 kg composés de ces courriers. Seules les publications des collectivités territoriales ne sont pas concernées.

AGRICULTURE ET FORÊT

Méfaits de cerfs...

Depuis une vingtaine d'années, les cerfs, les biches et les faons abondent dans les Trois Vallées et, en particulier dans la vallée des Allues. La première réflexion qui pourrait s'imposer au commun des mortels consisterait à apprécier cette présence d'animaux sauvages en termes de richesse de la biodiversité. Mais la sur-représentation de ces cervidés renvoie à une autre réalité et engendre de nombreux problèmes...

Dans les années soixante, des lâchers d'ongulés ont été réalisés sur le secteur du Mont Jovet. Trente ans plus tard, la population tend à prendre des proportions inquiétantes. Les cervidés ont essaimé, se sont déplacés et ont jeté leur dévolu sur l'ensemble des 3 Vallées. Grégaires, les cervidés se rassemblent dans des secteurs bien définis : à l'écart des activités humaines et dans des zones restées relativement sauvages. La forêt des Allues, avec ses sapins, ses bouleaux, ses saules et ses érables sycomore, leur procure ainsi un couvert végétal idéal pour être tranquilles mais leur offre aussi, par la même occasion, des moyens de subsistance naturels...

Un équilibre forêt-gibier précaire et mis en danger

Pour se nourrir, les cervidés profitent principalement des essences présentes dans la vallée et en particulier du sapin pectiné. Les regroupements importants de ces ongulés dans certaines zones bien identifiées ont pour conséquence la mise en danger de la forêt, de l'espace rural et même des vergers aux abords des propriétés. Les services de l'ONF, inquiets du déséquilibre induit par la disparition de prédateurs des cervidés, notamment avec la disparition progressive du sapin pectiné, ont tiré la sonnette d'alarme.

Une population sous surveillance permanente

En 2002, 308 cervidés ont été recensés sur l'ensemble des 3 Vallées. En 2010, les comptages organisés par l'ONF, la Fédération de Chasse, le PNV, la Chambre d'Agriculture Départementale et l'ONCFS (Office National pour la Chasse et la Faune Sauvage) ont permis de dénombrer 627 individus. Cette année, en 2012, 566 cervidés ont été repérés. On imagine aisément l'impact sur le milieu agro-sylvo-cynégétique de cette pléthore d'animaux.

La régénération de la forêt compromise

Conséquence directe de la surabondance de ces cervidés, la régénération de la forêt qui ne s'effectue pas « naturellement » et la fragilisation de la biodiversité. Le recul constaté du sapin pectiné en fournit l'illustration.

Preuves à l'appui...

Les cervidés causent des dégâts forestiers durables et visibles. Pour les mettre en évidence, l'ONF a obtenu, il y a une dizaine d'années, de la municipalité l'autorisation de construire des enclos de démonstration. Ceux-ci au nombre de trois, de 10 mètres par 10 mètres, ont été réalisés dans les principales zones d'hivernage dont celle du col de la Lune. Le résultat est éloquent...

Propos recueillis auprès de E. Baudin (ONF).

La chasse, comme outil de régulation

Face à la recrudescence des dégâts provoqués par les cervidés, des réunions de concertation avec les sylviculteurs et les chasseurs ont eu lieu régulièrement.

Un plan cynégétique a été arrêté, prévoyant des attributions (droits de chasse) selon des secteurs définis comme étant sensibles. Fin 1991, début 1992, deux animaux ont été attribués à l'association locale de chasse. Vingt ans plus tard, la chasse de soixante cervidés (soit le tiers de la population sur les 3 Vallées) a été autorisée. L'augmentation de ces attributions a eu pour conséquence de stabiliser l'évolution de la population de cervidés et de diminuer leur impact sur la régénération du sapin pectiné. C'était l'objectif recherché.

L'un des enclos de démonstration ▸

Payer son stationnement : oui, mais pour quelles raisons ?

L'interview d'Alfred Dupont,

Adjoint délégué à la circulation et aux transports

Comme dans la plupart des villes, le stationnement est un casse-tête. Aussi bien pour les automobilistes que pour les responsables en charge de la circulation et de la gestion du stationnement.

Pourquoi ?

Les usagers comme les clients veulent s'approcher au plus près des commerces et des services, ce que je comprends. Mais il faut garantir cet accès à tous.

En organisant le stationnement ?

En effet, en instaurant des zones de stationnement payant, on limite volontairement la durée d'usage des emplacements, ce qui assure la rotation des véhicules.

Quelles sont les mesures que vous appliquez à cet effet ?

Rappelons que la première heure de stationnement dans les parkings des Rhodos, du Rond-Point, des Ravines et du Hameau est gratuite. Par ailleurs, nous avons mis en place dans le centre station des horodateurs nouvelle génération. L'usager saisit ainsi sur la borne son numéro d'immatriculation, place le ticket derrière le pare-brise et bénéficie de la gratuité des quinze premières minutes. Ce qui lui permet d'effectuer quelques petites courses ou d'accéder à certains services de proximité. Enfin, à la demande de plusieurs socioprofessionnels, en saison d'été, tous les parkings couverts sont gratuits.

De nombreux parkings payants ou gratuits permettent d'organiser le stationnement

CIRCULATION ET TRANSPORT

L'espace public comme espace social normalisé…

et accessible à tous, y compris aux PMR (personnes à mobilité réduite)

Au nom de l'accessibilité « universelle », la commune a engagé et effectué les importants travaux de mises aux normes voulues par le législateur. Le programme initié en 2012 sera achevé d'ici 2017.

Coût global pour la collectivité : 1 500 000 €

En 2012, les traversées réservées aux piétons ont été aménagées à l'aide de rails de guidage et de bandes « podotactiles ». D'autres passages piétons jusqu'alors pavés ont été modifiés en recevant un revêtement de résine, plus praticable par tous. Trente et une nouvelles places de parking réservées aux PMR ont été aménagées sur l'ensemble de la vallée.

Coût global des aménagements réalisés en 2012 : 170 000 €

Rampes d'accès ou bandes podotactiles : des moyens de faciliter les déplacements des PMR

Le premier tronçon du chemin piétonnier entre le plateau de Morel et le Rond Point des Pistes en cours de réalisation

Au chef-lieu, un cheminement sécurisé pour tous

Découvrir tout Méribel en marchant en toute sécurité

C'est possible ! L'idée de la municipalité a été inspirée par le souci de permettre à tous, piétons, skieurs, familles avec poussette, PMR, de parcourir la station, de bas en haut et vice-versa, en toute tranquillité et surtout en toute sécurité.

De l'entrée de la station à l'altitude 1600, c'était déjà possible ! Il manquait la partie supérieure reliant le plateau de Morel et le Rond Point des Pistes. À cette fin, un premier tronçon, situé entre le Toubkal et l'impasse Combe-du-Pot, a été aménagé. Ce programme d'envergure et complexe s'étale sur trois ans. La continuité piétonne sera ainsi assurée. La première tranche, d'un montant de 350 000 € a été réalisée.

Coût final de l'aménagement piétonnier : 1 800 000 € (sur trois ans).

Un cheminement sécurisé à l'entrée du Chef-Lieu

Initialement, ces travaux n'étaient pas programmés. Désormais, c'est chose faite avec la création d'un large trottoir protégé, agréablement fleuri et équipé d'éclairage public.

Montant des travaux : 155 000 €

Le carrefour de Chandon et du Cruet

L'opération n'avait pas été programmée. Sa réalisation est une réussite, tant du point de vue de l'aménagement que de la sécurité.

Montant des travaux : 570 000 €

Liaison piétonne de Mottaret à Plan Ravet

Dans le cadre de l'aménagement du Parc Ludique du Doron, qui relie les grenouillères de Méribel et de Mottaret avec une kyrielle d'activités au passage, il a été prévu d'accorder une place prépondérante aux piétons. C'est dans cette optique que la liaison piétonne de Mottaret à Plan Ravet a été réalisée.

Montant des travaux : 50 000 €

Liaison piétonne l'été, domaine nordique l'hiver

Le carrefour de l'entrée du Chef-Lieu, avant et après

Joliment fleuri, le carrefour est devenu porte d'accueil du village

Aménagement du carrefour de l'entrée du Chef-Lieu

Non prévu au départ du nouveau mandat, il s'est rendu nécessaire et appartient désormais au paysage de la vallée. C'est une forme de porte d'accueil qui sécurise l'accès au Pied de Ville.

Montant des travaux : 410 000 €

À l'étude

La municipalité souhaite poursuivre sa démarche d'aménagement en engageant des études de faisabilité sur des secteurs névralgiques.

La route de la Montée.

L'objectif est de rendre plus agréable, plus conviviale cet axe majeur de la station en privilégiant les piétons et la chalandise.

La réfection des cheminements piétons du Mottaret

C'est un projet défini pour les trois prochaines années. Ces escaliers sont vieillissants, parfois inadaptés ou en mauvais état.

Estimation des travaux : 200 000 €

Du Rond Point des Pistes à l'Altiport

Une liaison piétonne est envisagée. Nombreux sont les vacanciers qui se promènent dans ce secteur. La problématique réside à la fois dans l'étroitesse de la route, au demeurant très empruntée, et dans la configuration particulière du terrain. Des travaux importants seront nécessaires.

Autre projet examiné, celui de l'accès à la partie supérieure du Châtelet.

Actuellement, afin de rendre possible la circulation automobile et de permettre le cheminement piétonnier, des séparateurs en bois ont été installés sur la chaussée. Cette solution n'est que provisoire. La municipalité réfléchit à un aménagement définitif qui prévoit notamment sur tout le parcours un itinéraire piéton sécurisé (de Pierre & Vacances au dernier virage en contrebas), avec possibilité d'intégrer en partie amont une zone de retournement pour les véhicules de service et de livraison (camion, collecte des déchets...). Le coût de l'opération n'est pas encore défini.

Séparateurs en bois

Route de la Renarde

En projet, un aménagement entre les Grands Sorbiers et l'hôtel Hélios, devrait voir le jour en 2014, intégrant deux places de "dépose-minute". Celui-ci viendra remplacer l'aménagement provisoire mis en place ces deux dernières années. Il sera confirmé (ou pas) suite à une étude globale de circulation piétonne sur l'ensemble de la route de la Renarde (depuis Altitude 1600 au carrefour du Grand Cœur).

Coût estimé des travaux : 320 000 €

INFOS GÉNÉRALES ET PRATIQUES

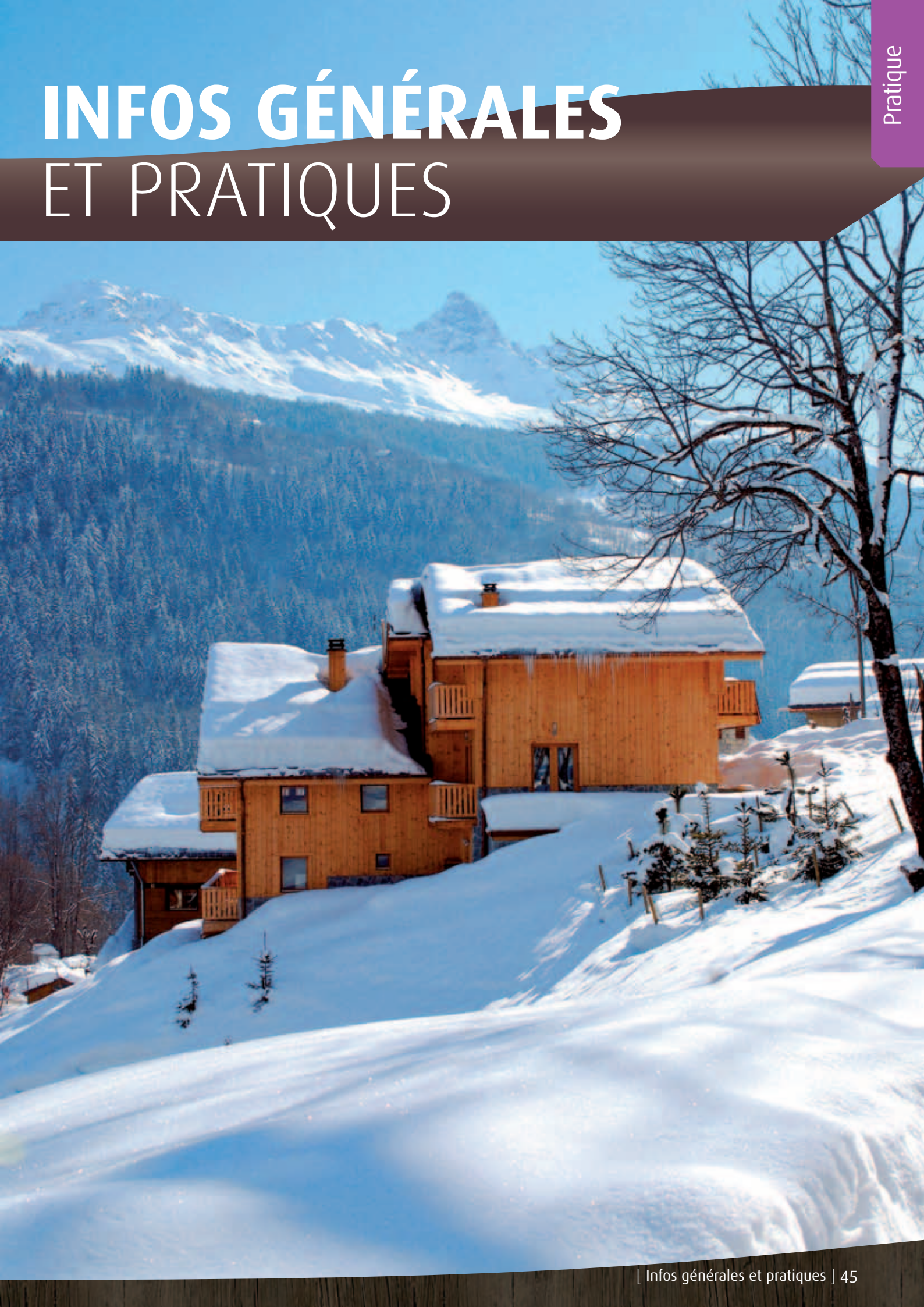

ERDF et la Mairie des Allues sur la même ligne...

Alors que vous étiez en train d'accomplir une tâche domestique ou que vous aviez prévu de prendre du bon temps dans la baignoire, bien au chaud, patatras, la fée électricité vous abandonne subitement, sans crier gare.

Et chacun sait que lorsque nos plans sont contrariés par un événement extérieur, incontrôlable de surcroît, on finit par broyer du noir. Dans notre région où la houille blanche est abondante, ce genre de désagrément est extrêmement rare. Tout au plus, en plein hiver et par très grand froid, des coupures peuvent se produire sur le réseau ; mais cela ne perdure pas et la situation est vite rétablie.

De temps en temps, et afin d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité et de satisfaire les besoins de la clientèle, que celle-ci soit professionnelle ou privée, ERDF est amenée à réaliser des travaux de maintenance sur le réseau électrique. Ces derniers nécessitent des coupures de courant pour les clients situés à proximité et ce, quel que soit le fournisseur.

Jusqu'à présent, seuls les clients professionnels ainsi que les collectivités locales étaient destinataires d'une information personnalisée. Les particuliers, eux, devaient s'en remettre à un affichage en mairie et sur les panneaux des villages concernés. Ce dernier type de communication appartient désormais au passé, du moins dans les communes ayant adopté le nouveau dispositif mis en service par ERDF*. C'est maintenant le cas de la commune de Méribel.

En présence de Thierry Monin, maire, de Christophe Arnoux, directeur ERDF Savoie et de Véronique Leroy, responsable commerciale en charge des collectivités, une convention de partenariat a été signée. Elle prévoit la mise en place immédiate du service « Prévenance Travaux » sur la commune. Concrètement, le service – gratuit – offre la possibilité à l'ensemble des particuliers d'être prévenus par mail quinze jours avant une coupure pour travaux programmés.

Ce nouveau service concerne les 7 573 clients de la commune

Une commune pilote qui compte 56,2 km de réseaux moyenne tension (dont 73 % souterrains) et 64,2 km de réseaux basse tension (dont 97 % souterrains).

Pour bénéficier de ce service et éviter certains désagréments, il faut et il suffit de se connecter sur le site : http://www.erdf-prevenance.fr/. Les usagers inscrits sur le site recevront des messages leur indiquant le jour et l'heure de coupure prévus. D'ici deux ans, un système d'alerte par SMS sera opérationnel. On ne pourra plus dire qu'on n'était pas au courant...

▲ Thierry Monin et Christophe Arnoux signent la convention de partenariat

* Ne pas confondre ERDF et EDF...

La première société est une filiale de la seconde.

Elle est la gestionnaire du réseau de distribution d'électricité et a pour missions, l'exploitation, le développement et l'entretien du réseau d'acheminement du courant.

erdf
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

CALENDRIER DES EXPOSITIONS À L'OFFICE DU TOURISME DE MÉRIBEL

Du 1 au 7 décembre 2012

Thierry JAY

En parallèle de ses activités artistiques, Thierry Jay nous propose de découvrir en ce début de saison ses nouvelles gammes de trophées uniques au travers d'un showroom de 6 jours dans la mezzanine de l'exposition de la maison du tourisme, du 1er au 7 décembre.

Des coupes-transformées au trophées-sculptures uniques, venez découvrir ces trophées assurément très originaux !

Du 8 au 22 décembre 2012

Aquarelles de Gilbert BESSON-LEBLANC

Cet "artisan aquarelliste" comme il aime à se faire appeler, a commencé à pratiquer cet art à sa retraite. Il a bénéficié successivement des conseils de 2 professeurs (Gisèle Paret puis Geneviève Marry). N'hésitez pas à engager le dialogue. Merci de votre visite.

Du 23 décembre 2012 au 5 janvier 2013

Christian BURDET

Spécialisé dans la peinture de montagne, et plus particulièrement dans l'architecture montagnarde, Christian Burdet est présent à Méribel depuis vingt ans. De la Saulire au Mont-Vallon, des Allues aux villages oubliés, il restitue la lumière des sommets et l'âme des villages de la vallée. L'exposition rassemble une cinquantaine d'aquarelles au style très caractéristique. Christian Burdet est membre de la Société des Peintres de Montagne.

Du 6 au 26 janvier 2013

EDEL'ART

Le collectif d'artistes Edel'art expose ses créations.

À découvrir : peintures, laques, assemblages, mosaïques, céramiques. Entrée libre tous les jours de 10h30 à 19h. Vernissage le mercredi 9 janvier en fin d'après midi.

Du 27 janvier au 9 février 2013

Jacqueline BARLET

Du 27 janvier au 9 février, Jacqueline Barlet vous invite à découvrir son expo d'aquarelles et de peinture sur toile qui aura lieu à la Maison du Tourisme.

Du 10 au 23 février 2013

ORISIO

"Lyrisme et abstraction"

Orisio vous présente ses dernières créations de laques contemporaines.

À cette occasion elle recevra deux autres artistes, une sculptrice et une céramiste, et vous invite à découvrir leurs atmosphères en après-ski ou la matinée avant une journée au soleil.

Chaque jour les artistes seront présentes pour vous accompagner et partager leurs créations, et vous convient à leur vernissage le mercredi 13 février en fin d'après-midi.

Du 24 février au 9 mars 2013

Stephen LEE Mountain Photography

"Le Photographe qui venait du froid". En premier lieu sont venues les montagnes, puis la passion et enfin les photographes.

Le photographe de paysage Stephen Lee, équipé de ses peaux de phoques, se met en quête de scènes spectaculaires sous des lumières toujours plus belles. À l'aide de ses appareils photo dotés d'objectifs grand angle et panoramique, Stephen a créé depuis 30 ans de fabuleuses images de montagne de Méribel jusqu'en Himalaya.

Stephen encadre dans son propre atelier ses éditions limitées, apportant à votre intérieur la splendeur des montagnes. Toutes les images sont en vente et peuvent être livrées dans le monde entier.

Du 10 au 23 mars 2013

Dominique FRELY

Dominique Frély expose une cinquantaine de toiles à la galerie de l'office du tourisme. Couleurs, structure et mouvement, telles sont les caractéristiques de ses œuvres aux sujets variés, toutes traitées à l'huile et au couteau...

Du 24 mars au 6 avril 2013

Gérard PERROTIN

Gérard Perrotin vous présente ses œuvres originales réalisées sur panneau de bois un espace de suggestion où les formes, la matière et les couleurs s'opposent, se heurtent et s'harmonisent pour libérer les puissances de l'imaginaire.

Du 7 au 21 avril 2013

Thierry JAY et Raphaël JAY (Mister J)

Thierry Jay nous présente ses nouvelles créations qu'il nomme : "trophées-sculptures"; après ses séries de "tableaux-reliefs", l'artiste nous livre ici son attachement aux différentes disciplines sportives qui nous entourent, en proposant des œuvres adaptées à chaque compétition ! À découvrir absolument !

C'est dans mes toiles, que je retranscris la musique, l'émotion de la rue a la montagne, le son de l'acide jazz, avec une part de vérité sur l'aspect figuratif de la toile, et un éloignement décalé, dans les époques des années trente. On y retrouve des techniques multiples et des matériaux de tous les jours.

les rendez-vous de l'HIVER 2012-2013

DÉCEMBRE

Du mercredi 12 au samedi 15 : Trophée des journalistes sportifs
Samedi 15 : Les 40 ans de Méribel-Mottaret
Du jeudi 20 au vendredi 21 : Fis Slalom Dames
Dimanche 23 : Coupe de France de bosses
Lundi 24 : Messe de Noël
Mardi 25 : Spectacle de Noël sur glace le Noël de princesse Sarah
Mercredi 26 : Finale coupe de la ligue de hockey
Lundi 31 : Nouvel an - DJ, snow dancefloor et feux d'artifices

JANVIER

Dimanche 6 : Noël russe
De lundi 7 au vendredi 11 : Challenge ATSCAF
Vendredi 18 : Mémorial ESF
Du dimanche 20 au mercredi 23 : Ski Test Tour
Samedi 26 : Grand Prix Nocturne Ski Club
Mercredi 30 et jeudi 31 : Fis Samse Speed Ski Tour

FÉVRIER

Du samedi 2 au samedi 9 : Championnats Militaire Britannique
Samedi 9 et dimanche 10 : Savoie Snowboard Tour
Samedi 23 et dimanche 24 : Coupe du monde FIS ski alpin dames

MARS

Samedi 9 : Critérium jeunes bosses Ski Club
Dimanche 10 : Finale coupe d'argent minimes
Du lundi 18 au vendredi 22 : Challenge des Entreprises
Du dimanche 24 au vendredi 5 avril : Championnats de Ski de Grande Bretagne

AVRIL

Du mercredi 3 au dimanche 7 : Schred day
Samedi 6 : Challenge des pisteurs
Dimanche 7 : 3 Vallées Enduro
Dimanche 7 : Finale challenge Savoie nordique
Du lundi 8 au vendredi 12 : Finale écureuils d'or minimes
Du mardi 9 au vendredi 12 : Festival du théâtre amateur
Mercredi 10 : Charity days

ÉTAT-CIVIL

Du 27 octobre 2011 au 30 octobre 2012

Naissances

RAFFORT Finley
PATIN Sylvain
ABLONDI Lucas
BLANCHE Mila
LEVASSEUR Gabryel
SEIGNEURY Hugo
GRENETIER Théo
MANDAROUX Margaux
BAUDIN MERLOT Lili
GACON-DELANUX Aline
WITTORSKI Jules
DAUREL Noélyne
PERU Dastann
DENJEAN Nathan
FALCOZ Nans
MARTIN Axel
HAUTECOEUR Tyssem
DENEZE Solyne
VILLAUME Loréna
ROMANHOL GOUT Edouard

Mariages

CAUSSE Cyrille et DUPONT Mélanie
AUBERT Thomas et CAPRON Ségolène
COLOMBIER Franck et HUISSOUD Anne
VIBERT Damien et THIRION Sylvaine
DE RIGHI Anthony et CHAMBON Véronique
PICHOT Sébastien et MARSAN Hélène
GOLDAK Thierry et GIRARD Isabelle
MYBURGH Peter et BARSAC Tessa

Décès

GACON René
GACON Marie-Louise née CHARLET
RAFFORT Pierre
FRONT Marcel
BOMBELLI Angel Carlos
CARROZ Alain
ETIEVENT Marie-Rose née JAY
BLANCHE Bernard
BARRAL Angèle Marie-Louise née CHARLES
LAISSUS Pierre-Marie
JAT Henri
DULAC Marie née MALFANT
SANTIAGO José-Luis

à cœur ouvert

Clic droit

Retrouvez l'actualité de votre mairie sur le site

www.mairiedesallues.fr

Les numéros utiles

Mairie des Allues
73 550 Méribel

Services administratifs :
Tél. 04 79 08 61 04
Fax : 04 79 08 52 07

Services techniques :
Tél. 04 79 08 98 20
Fax : 04 79 08 98 21

Publication périodique gratuite éditée par la Commune des Allues

> **Directeur de la publication :** Th. Monin
> **Comité de rédaction :** E. Braissand, Th. Carroz, F. Dupont, Cath. Raffort, C. Raffort, M. Schilte, Services de la Mairie, agence Thuria.
> **Conception graphique et maquette :** ***www.thuria.com*** - 10636
> **Rédaction :** services de la mairie et JM. Gouédard/agence Thuria.
> **Crédit photo :** JM. Gouédard, Méribel Alpina, S3V, Méribel Tourisme, Mairie des Allues, J. Dénézé, Pomagalski, V. Thiébaut, Y. Misson Maison Braissand (chocolats), Wikimedia (Daiima, C. Amet, F. Pépellin), Sxc (F. George, Shho, S. Gibson, J. Nyberg)
> **Distribution :** par voie postale, en mairie des Allues, dans les offices du tourisme
> **Téléchargeable sur : www.mairiedesallues.fr**